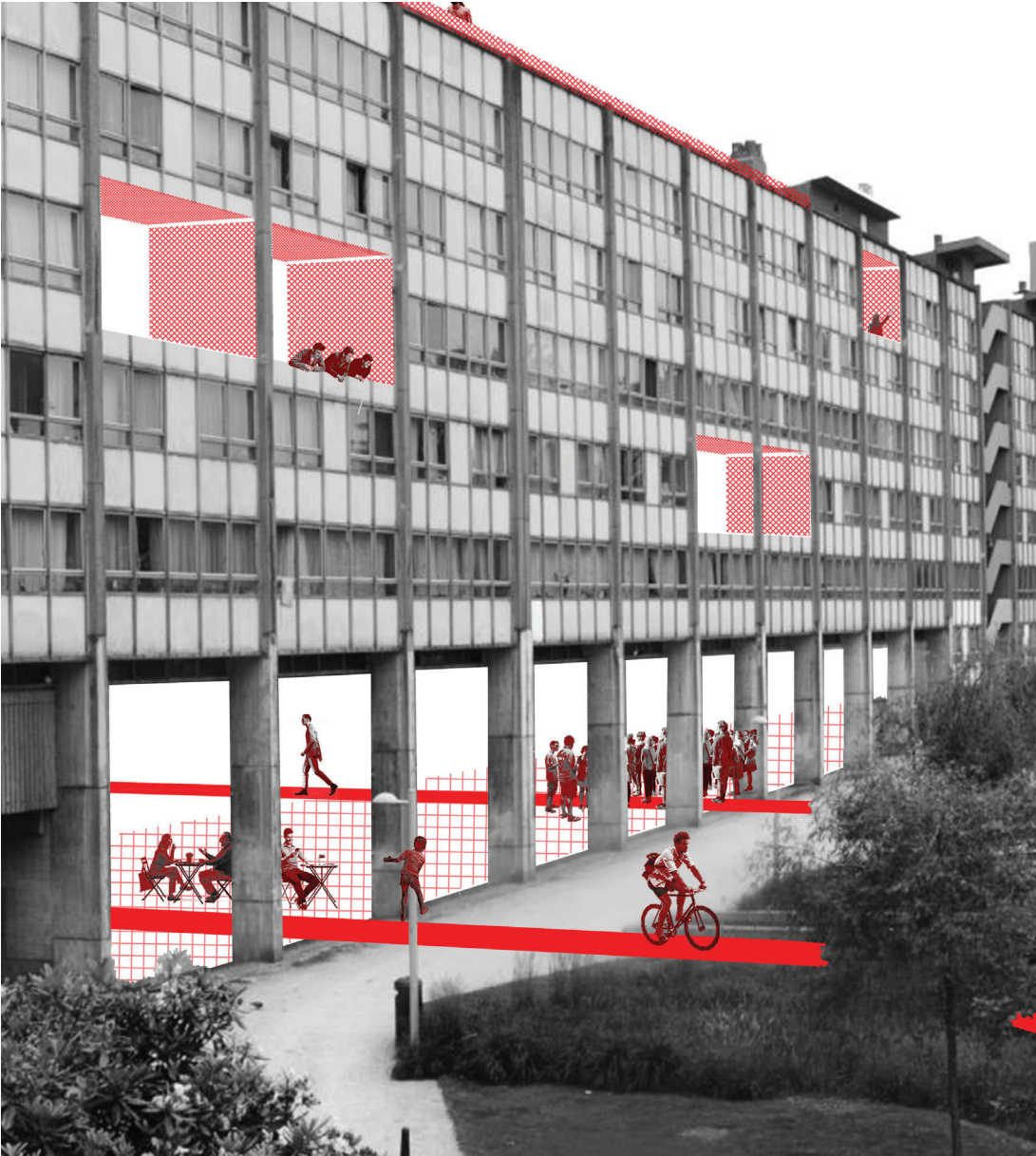


Dans une société de plus en plus individualiste, le logement collectif apparaît comme un terrain essentiel pour explorer les conditions du vivre-ensemble. Les grands ensembles modernistes, souvent associés à l'échec d'un modèle, à leur dégradation ou à une certaine stigmatisation sociale, sont pourtant nés d'une ambition sociale forte : améliorer les conditions de vie et donner une forme architecturale au vivre-ensemble.

Le collectif y est envisagé comme une construction à la fois spatiale, sociale et symbolique. Ce travail questionne la tension entre intention initial et pratiques habitantes réels. Il cherche à comprendre comment le collectif a été pensé, s'est matérialisé dans l'architecture moderniste, puis transformé avec le temps.

À travers l'étude des seuils, halls, pilotis, équipements et espaces ouverts, la recherche montre que l'architecture ne produit pas directement le collectif, mais qu'elle peut en créer les conditions d'émergence.

Ce travail propose également de reconsidérer les grands ensembles comme un patrimoine vivant, dont la valeur réside autant dans la forme bâti que dans les usages qui s'y développent.



UCLouvain

Du collectif planifié au collectif vécu, l'architecture moderniste comme support.

Grand Ensemble et vivre ensemble, quelle évolution ?

Timmermans Antoine

Grand Ensemble et vivre ensemble, quelle évolution ?

Du collectif planifié au collectif vécu, l'architecture comme support.



Timmermans Antoine



Grand Ensemble et vivre ensemble, quelle évolution ?

Du collectif planifié au collectif vécu, l'architecture moderniste comme support.

LARCB 2295 | Atelier de recherche TFE - héritage

Experte

Morgane Bos

Co-promoteurs

Christophe Gillis

David Vandembroucke

Thomas Montulet

UCLouvain

Résumé

Dans une société de plus en plus individualiste, le logement collectif apparaît comme un terrain essentiel pour explorer les conditions du vivre-ensemble. Les grands ensembles modernistes, souvent associés à l'échec d'un modèle, à leur dégradation ou à une certaine stigmatisation sociale, sont pourtant nés d'une ambition sociale forte : améliorer les conditions de vie et donner une forme architecturale au vivre-ensemble. Le collectif y est envisagé comme une construction à la fois spatiale, sociale et symbolique. Ce travail questionne la tension entre intention initial et pratiques habitantes réels. Il cherche à comprendre comment le collectif a été pensé, s'est matérialisé dans l'architecture moderniste, puis transformé avec le temps. À travers l'étude des seuils, halls, pilotis, équipements et espaces ouverts, la recherche montre que l'architecture ne produit pas directement le collectif, mais qu'elle peut en créer les conditions d'émergence. Ce travail propose également de reconsidérer les grands ensembles comme un patrimoine vivant, dont la valeur réside autant dans la forme bâti que dans les usages qui s'y développent.

Mots clés

Collectif, modernisme, grand ensemble, fonctionnalisme, tension Top-Down/Bottom-up, support, espaces intermédiaires, appropriation, vécu, patrimoine immatériel

Remerciements

Je tiens à remercier,

Christophe Gillis, pour sa méthodologie, mais également pour ses retours qui m'ont permis tant d'ajuster mon écrit que mon projet. Et, plus généralement, mes professeurs d'atelier-séminaire, Thomas Montulet et David Vandenbroucke, pour la justesse de leurs nombreux conseils.

Morgane Bos, pour sa disponibilité tout au long de l'année, pour son regard avisé sur la question, pour sa vision académique qui m'a été très utile pour mon écrit, et pour toutes les riches références et documents qu'elle m'a partagés.

Mes amis et amour, pour les échanges enrichissants et les moments de rigolade qui m'ont permis de toujours prendre du plaisir et de m'amuser, même dans les périodes plus sérieuses.

Ma famille, pour son soutien constant tout au long de ce travail et sa présence dans les moments difficiles.

Mais également le Foyer Laekenois, à travers Pierre Charlier, qui a su se rendre disponible pour me permettre l'accès aux archives ou à certains espaces que je n'aurais pas pu visiter sans lui.

Et pour finir, merci à tous les habitants et acteurs rencontrés lors de mes sorties photo à la Cité Modèle.

TABLE DES MATIÈRES

1	RUPTURE MODERNISTE	23
1.1	LA VILLE « TRADITIONNELLE »	23
1.2	REJET DE LA VILLE TRADITIONNELLE	24
1.3	RUPTURE MODERNISTE : DU TYPE AU MODÈLE	26
1.4	LES GRANDS PRINCIPES DU MODERNISME	28
1.5	LES GEM (GRANDS ENSEMBLES MODERNISTES)	30
1.6	LES PREMIÈRES CRITIQUES	31
2	LE COLLECTIF : UNE CONSTRUCTION SPATIALE, SOCIALE ET SYMBOLIQUE	37
2.1	DÉFINIR LE « COLLECTIF »	37
2.2	LE « COLLECTIF » COMME UN SYSTÈME À 3 DIMENSIONS	38
2.2.1	LE COLLECTIF DANS L'ESPACE	39
2.2.2	USAGE	41
2.2.3	DIMENSION SYMBOLIQUE	43
3	DU COLLECTIF PROJETÉ AU COLLECTIF VÉCU : DÉCALAGE ET APPROPRIATIONS	47
3.1	UN COLLECTIF PENSÉ, PROGRAMMÉ ET ANTICIPÉ	47
3.2	LE DÉCALAGE : DE L'INTENTION À LA RÉALITÉ	48
3.3	APPROPRIATION RÉEL DES GRANDS ENSEMBLES MODERNISTES	51
3.4	MUTUALISATION ET CAPITAL SOCIAL	56
4	RECONSIDÉRER LE PATRIMOINE MODERNISTE	59
4.1	UN PATRIMOINE REJETÉ : ENTRE STIGMATISATION ET TRANSFORMATION	59
4.2	UNE PATRIMONIALISATION PARTIELLE : LA FORME SANS LES USAGES	61
4.3	RECONSIDÉRER LES GRANDS ENSEMBLES : DE LA DÉMOLITION AUX LEVIERS DE TRANSFORMATION	65
5	L'ARCHITECTURE COMME SUPPORT DU COLLECTIF : CONDITIONS ET DISPOSITIFS	

	67
5.1 LE COLLECTIF COMME CONTINUITÉ ENTRE LES DIFFÉRENTES ÉCHELLES	67
5.2 LES POTENTIELS RELATIONNELS : LIRE L'ESPACE COMME DISPOSITIF	75
5.3 LES CONDITIONS ARCHITECTURALES DU COLLECTIF : VISIBILITÉ, LISIBILITÉ ET ÉPAISSEUR DES LIMITES	77
CONCLUSION	83
6 CAS D'ÉTUDE : LA CITÉ MODÈLE	87
6.1 PRÉSENTATION HISTORIQUE, SOCIALE ET CONTEXTUELLE DU CAS D'ÉTUDE	89
6.2 ANALYSE ET CRITIQUE DU MASTERPLAN DE 2006	94
6.3 IDENTIFICATION DES PARTICULARITÉS PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES DU CAS D'ÉTUDE	99
6.4 PROJET	105
7 BIBLIOGRAPHIE	107

Préface

« L'espace n'est pas un simple décor de la vie sociale ; il en est un produit et un instrument. »

Henri Lefebvre (1974), La production de l'espace.

Visiter des bâtiments est une véritable passion chez moi, et ce depuis que je suis tout petit. J'ai toujours été attiré par les lieux, par leur atmosphère, par ce qu'ils racontent. Je m'intéresse à tous les styles, sans distinction. Pourtant, parmi cette diversité et la richesse des formes bâties, l'architecture moderniste a toujours exercé sur moi une fascination particulière. J'ai d'abord appris à la connaître à travers le viseur de mon appareil photo. L'esthétique moderniste m'a immédiatement fasciné par sa pureté, sa rigueur et ses répétitions. Des formes géométriques franches, des angles droits, une économie de moyens qui réduit l'architecture à l'essentiel. Tout semble y être maîtrisé, justifié. Les surfaces lisses captent la lumière, les volumes se découpent avec précision.

Mais derrière cette clarté, se révèle aussi une certaine distance, une abstraction parfois presque écrasante. Ce qui n'était alors qu'un décor pour mes compositions s'est progressivement transformé en objet de questionnement.

Au cours de mes études en architecture, mon regard a progressivement évolué. Ce qui était à l'origine de l'intérêt pour des lieux hors du temps s'est peu à peu transformé en questionnement sur leur devenir. Aujourd'hui, l'architecture moderniste peine encore à être pleinement reconnue comme patrimoine, en particulier dans le cas des grands ensembles. Ceux-ci font face à un certain rejet, souvent associés à une image péjorative et à une forme d'échec du modernisme.

Je me suis alors posé plusieurs questions : comment ces architectures sont-elles vécues aujourd'hui ? Comment habiter ces espaces ? Comment les réactiver de manière durable, sans effacer leur histoire, tout en répondant aux besoins contemporains ?

Ces différentes questions m'ont conduit à m'intéresser de plus près aux notions d'usage et d'appropriation. Elles m'ont amené à aller au-delà de leur forme bâtie et à interroger la manière dont elles sont réellement vécues par leurs habitants. C'est à partir de ces premières intuitions, progressivement consolidées par mes observations et mon parcours, que ce sujet de recherche s'est imposé.

Introduction

Entre utopie sociale et production de masse, les grands ensembles modernistes ont tenté de donner une forme architecturale au collectif. Ils s'inscrivent dans un moment historique où l'architecture est investie d'une mission sociale explicite. Dans le contexte de l'après-guerre, marqué par la reconstruction, l'essor de l'État social et une foi affirmée dans le progrès technique, les architectes ne se contentent pas de répondre à une pénurie quantitative de logements, ils ambitionnent de transformer les conditions mêmes du vivre-ensemble. Pour les pionniers du mouvement moderne, tels que Le Corbusier ou les architectes du Bauhaus, le logement collectif ne devait pas se limiter à l'addition rationnelle d'appartements standardisés. Il constituait un instrument de transformation sociale. L'immeuble d'habitation devenait une « machine à habiter »¹, conçue pour accompagner l'émergence d'une société nouvelle, organisée selon des principes d'efficacité, d'hygiène et de rationalité.

À travers les grands ensembles, les modernistes avaient pour objectif d'améliorer les conditions matérielles de vie par une architecture hygiéniste, accordant une place centrale à la lumière, à l'air et à la ventilation. Cette ambition ne concernait toutefois pas uniquement le logement. Elle visait également à améliorer le cadre de vie des habitants par la présence d'équipements de proximité, tels que des écoles, des commerces ou des équipements sportifs.

La Cité radieuse de Marseille constitue un exemple emblématique de cette ambition. Pensée comme une « ville verticale », elle rassemble logements, commerces, école maternelle et équipements collectifs au sein d'un même bâtiment. Son caractère de ville verticale est notamment renforcé par la création de « rues intérieures », plus larges que de simples couloirs de distribution. La rue traditionnelle se retrouve ainsi déplacée à l'intérieur de l'immeuble, transformant un élément de circulation en espace de rencontre.

À l'image de la Cité radieuse, les grands ensembles qui se développent en Belgique et en Europe sont pensés comme des « villes dans la ville ». Ils cherchent à associer logements, espaces verts et équipements publics afin d'offrir un cadre de vie complet.

Il faut cependant garder à l'esprit que la Belgique se distingue de la France par une production plus modeste de grands ensembles, tant en nombre qu'en échelle. En France, les opérations sont souvent massives, portées par le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU), puis par le programme des zones à urbaniser en priorité (ZUP). En Belgique, les ensembles restent généralement de taille plus réduite. Ils reprennent néanmoins les grands principes modernistes de séparation des fonctions et de rupture avec le tissu urbain traditionnel.

Cependant, cette ambition collective initiale repose aussi sur une conception très normative de la société. À la manière dont ils rationalisent la construction et l'organisation

1 Le Corbusier. 1923

urbaine, les modernistes simplifient également la diversité des profils et des manières d'habiter. Les grands ensembles sont alors pensés à partir d'un modèle social dominant, celui de la famille nucléaire, jeune, active et tournée vers la modernité. La séparation des circulations, la standardisation des logements et la hiérarchisation des fonctions traduisent cette idée d'un collectif relativement homogène, que l'architecture pourrait organiser rationnellement.

Or construire un idéal suppose d'en définir les acteurs et d'en anticiper la durée. Les grands ensembles ont depuis traversé des mutations démographiques, sociales et politiques profondes. Les modes de vie ont évolué, les structures familiales se sont transformées et les publics se sont diversifiés. Le modèle familial dominant des années 1950 ne correspond plus à la réalité contemporaine. Aujourd'hui, ces ensembles accueillent des populations bien plus hétérogènes, composées de ménages précaires, de personnes seules, de familles monoparentales, de personnes âgées ou encore d'habitants issus de parcours migratoires différents.

Dans ce contexte, la question du collectif ne peut être réduite à l'intention initiale du projet moderniste. Elle doit être interrogée à travers l'évolution des usages, des politiques du logement et des transformations architecturales. Henri Lefebvre rappelle que l'espace est le produit de rapports sociaux : lorsque ces rapports se transforment, les conditions du collectif se reconfigurent également².

Les grands ensembles apparaissent ainsi comme des terrains privilégiés pour observer cette tension. À l'origine conçus comme supports d'un projet collectif explicite, ils ont progressivement vu cette ambition se fragiliser, se transformer ou se reconfigurer sous l'effet des mutations politiques, sociales et gestionnaires. Les politiques contemporaines de rénovation, souvent centrées sur la mise aux normes techniques³, interrogent à nouveau la place du collectif dans ces ensembles hérités du modernisme. En parallèle, l'intérêt croissant pour la patrimonialisation de l'architecture moderniste, nous amène à nous demander si nous devons conserver seulement la forme bâtie ou également l'ambition sociale qui la fondait⁴.

Dès lors, interroger les grands ensembles modernistes à travers le prisme du collectif ne revient pas à juger une utopie passée, mais à comprendre un système en perpétuelle évolution. Il s'agit de comprendre comment le collectif a été pensé, comment il s'est matérialisé dans l'architecture, comment il a évolué au contact des usages, et quelles conditions architecturales et urbaines peuvent aujourd'hui redevenir des supports pertinents pour le vivre-ensemble.

Afin d'en faciliter la lecture, le travail s'organise en deux volets complémentaires. Le premier tome développe le cadre théorique de la recherche. Il s'ouvre sur la rupture moderniste,

2 Lefebvre, H. 1974

3 Epstein, R.

4 Choay, F. 1992

afin de comprendre les principes qui ont accompagné l'émergence des grands ensembles. Il précise ensuite la notion de collectif, en la considérant comme une construction à la fois spatiale, sociale et symbolique. Le troisième chapitre interroge le passage du collectif projeté au collectif vécu, en mettant en évidence les écarts entre les intentions initiales et les pratiques habitantes. Le quatrième chapitre aborde la question patrimoniale, en montrant que les grands ensembles ne doivent pas seulement être reconsidérés pour leur forme bâtie, mais aussi pour les usages et les formes de sociabilité qu'ils accueillent. Enfin, le cinquième chapitre cherche à identifier les conditions architecturales capables de soutenir le collectif, depuis le seuil du logement jusqu'à l'échelle du quartier.

Dans ce travail, l'état de l'art n'est donc pas traité de manière séparée du développement théorique. Il est construit progressivement à travers les cinq chapitres du premier tome. Ce choix répond à la nature même de la recherche, qui mobilise plusieurs champs complémentaires : l'histoire du modernisme, la sociologie du collectif, les pratiques habitantes, la patrimonialisation des grands ensembles et les conditions architecturales du vivre-ensemble.

Le second tome confronte ensuite ces hypothèses à un cas d'étude précis, la Cité Modèle à Laeken. Il permet d'ancrer la réflexion dans une situation concrète, en étudiant d'abord la genèse du site et ses ambitions collectives initiales, puis ses transformations, l'évolution de ses usages et la manière dont certains espaces sont aujourd'hui investis, délaissés ou détournés. Cette partie pratique vise ainsi à mettre à l'épreuve les enseignements du tome théorique et à montrer comment le projet architectural peut devenir un outil de réactivation du collectif.

TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES *EN ET SUR L'ARCHITECTURE* [LBARC2200]

DECLARATION DE DEONTOLOGIE à intégrer aux documents du TFÉ

Considérant que le plagiat est une faute inacceptable sur les plans juridique, éthique et intellectuel ;

Reconnaissant que le Règlement Général des Etudes et Examens de l'UCLouvain précise la notion de plagiat et décrit les procédures et sanctions liées à sa pratique : <https://uclouvain.be/fr/etudier/reglement-general-desetudes-et-des-examens.html>

Notant que les étudiant-e-s sont sensibilisé-e-s aux questions d'intégrité intellectuelle durant leur parcours académique et que le site web de l'UCLouvain met à disposition des ressources spécifiques sur le sujet : <https://uclouvain.be/fr/etudier/lutter-contre-le-plagiat.html>

Je déclare sur l'honneur que ce travail de fin d'étude a été écrit et dessiné de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (dessins, maquettes, idées, phrases, graphes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Notant qu'un travail universitaire est le fait d'une production personnelle, réflexive et critique, je déclare en outre avoir fait l'usage suivant des outils d'intelligence artificielle de type agent conversationnel et/ou de production graphique :

	Oui	Non
J'ai utilisé l'IA	X	
J'ai utilisé l'IA pour produire/retravailler des images, auquel cas une mention explicite est indiquée en légende desdites images ;		X
J'ai utilisé l'IA pour retravailler/traduire mon texte, auquel cas une mention explicite est indiquée en préambule ;	X	
J'ai utilisé l'IA pour récolter/compiler des données, auquel cas une mention explicite des requêtes formulées et des réponses reçues de l'IA est indiquée dans la section présentant la méthode de recherche ;		X
J'ai utilisé l'IA pour synthétiser/analyser de l'information, auquel cas la réponse produite par l'IA est utilisée comme source secondaire faisant l'objet d'une analyse critique personnelle explicite, impliquant que je reconnais comme miens les éléments présentés dans le travail et prends toute responsabilité à leur égard.	X	

Fait à Laeken

Le 18 mai 2026

Signature de l'étudiant-e



Méthodologie

Ce travail de fin d'études s'appuie sur une méthodologie articulant recherche théorique, observation de terrain et expérimentation architecturale. Il vise à comprendre quelles conditions spatiales peuvent soutenir la vie collective dans les grands ensembles modernistes, puis à explorer, par le projet, comment ces potentialités peuvent être réactivées ou transformées.

Le corpus de cette recherche se concentre sur les grands ensembles modernistes construits durant la seconde moitié du XX^e siècle. Ils constituent, selon moi, un terrain d'étude particulièrement pertinent pour interroger les relations entre architecture et collectif. Pensés comme des modèles d'habitat capables d'organiser le vivre-ensemble, ils permettent d'analyser les écarts entre le collectif projeté par les architectes et le collectif réellement vécu par les habitants.

Leur organisation spatiale permet également d'étudier le collectif à différentes échelles, depuis le seuil du logement et les relations de voisinage immédiates jusqu'aux relations de quartier, en passant par les espaces communs de l'immeuble. Les halls, les coursives, les espaces intermédiaires, les rez-de-chaussée ouverts ou encore les espaces extérieurs constituent autant de dispositifs qui structurent les interactions quotidiennes. Les étudier permet ainsi de questionner la manière dont l'architecture peut soutenir, transformer ou, au contraire, fragiliser les dynamiques collectives.

Dans cette perspective, la recherche s'appuie sur une série d'hypothèses de travail qui orientent à la fois l'analyse théorique et l'expérimentation architecturale :

1. Les grands ensembles modernistes présentent des qualités spatiales capables de servir de support au collectif.
2. Le rôle de l'architecte ne consiste pas à imposer des formes de sociabilité, mais à créer des conditions spatiales favorables à l'émergence d'usages collectifs et à leur appropriation par les habitants.
3. La superposition, l'hybridation des usages et la mutualisation des équipements constituent des leviers capables de renforcer les dynamiques collectives et les formes d'entraide.
4. Les pratiques habitantes, les usages collectifs et les formes de sociabilité peuvent être considérés comme une dimension patrimoniale immatérielle des grands ensembles modernistes.
5. Les relations sociales dans l'habitat collectif se construisent selon une gradation d'échelles, allant du seuil du logement au quartier.

Par ailleurs, rendre compte des usages et des formes d'appropriation à partir des seuls plans et documents techniques apparaît rapidement insuffisant. Ces outils sont nécessaires pour comprendre le projet, sa composition et ses intentions, mais ils ne permettent pas toujours de saisir la manière dont les espaces sont réellement vécus. C'est pourquoi la photographie est mobilisée dans ce travail comme un outil d'analyse à part entière, capable de révéler les usages quotidiens, les détournements et les formes d'appropriation qui échappent souvent aux représentations conventionnelles de l'architecture.

Dans cette perspective, la photographie ne se limite pas à une fonction illustrative, mais participe pleinement à la production de connaissances sur les espaces étudiés. Elle s'inscrit dans une approche proche de l'ethnographie visuelle, qui considère l'image comme un moyen d'observer, de documenter et de comprendre les pratiques sociales et les manières d'habiter⁵. Elle constitue ainsi à la fois un outil de compréhension de l'architecture moderniste et un support critique permettant d'en interroger les effets sur les formes de vie collective⁶.

L'ensemble des photographies est présenté en noir et blanc afin de concentrer le regard sur l'architecture, les espaces et les usages. Deux approches photographiques sont également mobilisées dans ce travail. La première est la réalisation de photos d'architecture mettant en avant la composition, les espaces, les jeux de lumière et les matériaux. La seconde s'appuie sur des prises de vue plus spontanées, réalisées sur le vif. Cette méthode permet de saisir plus finement le vécu des lieux, les usages quotidiens et les formes d'appropriation qui apparaissent dans l'espace et prend place dans la lignée des travaux de Depardon⁷ ou de Kronental⁸.

Enfin, bien que la recherche se veuille de portée générale, elle s'appuie sur un cas d'étude précis. Les observations photographiques ont ainsi été majoritairement réalisées au sein de la Cité Modèle, à Bruxelles. Ce choix se justifie par son caractère emblématique dans l'histoire des grands ensembles belges, mais également par la richesse et la diversité de ses espaces.

Pour clôturer, l'IA a été utilisée dans le cadre de ce travail comme assistant linguistique. Tous les textes ont été formulés par moi-même, mais l'IA a permis une première relecture orthographique et grammaticale, complétée ensuite par une relecture personnelle.

5 Pink, S. 2013

6 Becker, H. 2007

7 Depardon, R. 2010

8 Kronental, L. 2016



Fig. 1 - Photo d'architecture, bloc 6.



Fig. 2- Photo prise sur le vif, place basse.

Tome 1 : Théorie

1 RUPTURE MODERNISTE

« L'architecture ou la révolution. La révolution peut être évitée. »

Le Corbusier (1923), Vers une architecture.

Hypothèse 1 : Les grands ensembles modernistes présentent des qualités spatiales capables de servir de support au collectif.

Ce premier chapitre permet de revenir brièvement sur l'histoire du modernisme, afin de comprendre la rupture qu'il opère avec la ville traditionnelle et avec notre manière d'habiter. Il s'intéresse plus particulièrement au passage de l'îlot à la barre, et à ce que cette transformation implique pour le collectif. Le chapitre se clôture enfin sur une définition des grands ensembles, compris comme l'aboutissement de la pensée moderniste.

1.1 LA VILLE « TRADITIONNELLE »

Avant l'émergence du projet moderniste, la ville traditionnelle se caractérise par une organisation spatiale continue, dans laquelle la rue et l'îlot constituent les éléments fondamentaux du tissu urbain. La ville est composée de « pleins » : le bâti s'organise en périphérie des parcelles et forme des îlots dont l'assemblage produit un tissu cohérent⁹. Cette disposition établit une limite claire et continue entre l'espace public de la rue et les espaces privés ou semi-privés situés à l'intérieur des parcelles, tels que les cours ou les jardins.

Loin d'opposer strictement public et privé, cette structure permet une gradation des espaces. L'îlot joue ici un rôle central en articulant différents niveaux d'intimité : de la rue ouverte et accessible, aux espaces intermédiaires, jusqu'aux espaces domestiques. Le collectif ne résulte donc pas d'une absence de séparation, mais d'une mise en relation progressive entre différentes sphères d'usage, rendue possible par la continuité du tissu urbain¹⁰.

Dans ce contexte, la rue constitue un espace capable d'accueillir une diversité d'usages et de temporalités. La coexistence de logements, de commerces, de services et d'activités en rez-de-chaussée génère une mixité qui favorise la répétition des interactions quotidiennes et participe à la vitalité urbaine¹¹. La rue devient ainsi le support d'une infrastructure sociale diffuse, où les relations émergent de manière informelle à travers les pratiques ordinaires¹².

⁹ Panerai, P. Catsex, J. et Depaule, J.C. 1997

¹⁰ Ibid.

¹¹ Jacobs, J. 1995

¹² Amin, A. 2008

Cette diversité d'usages s'accompagne d'une régulation implicite des espaces. La présence constante d'usagers engendre des formes de surveillance informelle, décrites par Jane Jacobs comme les « eyes on the street », où la sécurité repose sur l'attention mutuelle des habitants plutôt que sur des dispositifs de contrôle externes¹³. La ville traditionnelle ne se caractérise donc pas uniquement par sa densité, mais par sa capacité à maintenir une coprésence continue et active.

Enfin, la rue se définit par la continuité de ses façades, l'alignement du bâti et la relation directe entre les rez-de-chaussée et l'espace public. Elle ne se limite donc pas à un simple espace de circulation. Elle possède une réelle épaisseur spatiale et sociale, dans laquelle se développent des usages, des pratiques et des relations quotidiennes. On peut ainsi la considérer comme une véritable « pièce urbaine », délimitée à la fois par le bâti et par le ciel.

Par ailleurs, l'absence de planification stricte laisse place à des formes d'appropriation informelle, où les habitants participent activement à la transformation et à l'activation des espaces. Cette capacité d'appropriation permet une adaptation continue des usages aux besoins et aux modes de vie. Elle laisse place à une forme d'indétermination, propice à la diversité des situations et à l'émergence d'usages non prescrits.

Ainsi, la ville traditionnelle repose sur une articulation étroite entre forme urbaine et vie sociale. La continuité du tissu, la mixité des usages et la définition spatiale de la rue constituent les conditions d'émergence d'un espace collectif vivant, fondé sur la proximité, la répétition des interactions et permet le développement de liens faibles, souvent anonymes, mais essentielles à la constitution d'un sentiment d'appartenance et à la reconnaissance mutuelle¹⁴.

1.2 REJET DE LA VILLE TRADITIONNELLE

Une ville jugé chaotique

Au début du XXe siècle, la manière de concevoir la ville connaît une transformation profonde. Les formes urbaines héritées du XIXe siècle sont progressivement remises en question par les architectes et les urbanistes. La ville industrielle, marquée par une forte densité, des conditions sanitaires précaires et une promiscuité importante, apparaît de plus en plus inadaptée aux exigences d'une société en pleine mutation. Les quartiers ouvriers font alors l'objet de nombreuses critiques. Ils sont associés à un urbanisme perçu comme insalubre, désordonné et difficilement maîtrisable.

Dans ce contexte, l'architecture et l'urbanisme se voient progressivement attribuer un rôle nouveau. Il ne s'agit plus uniquement d'intervenir ponctuellement sur la ville

¹³Jacobs, J. 1995

¹⁴Granovetter, M. 1973

existante, mais de repenser en profondeur les manières de la produire. La modernité ne relève dès lors pas d'une simple évolution stylistique, elle s'inscrit dans une volonté de transformation globale. Comme le souligne Françoise Choay, l'urbanisme moderne se construit autour d'une rupture avec les formes héritées, au profit de modèles rationnels, fondés sur des principes scientifiques et universels¹⁵.

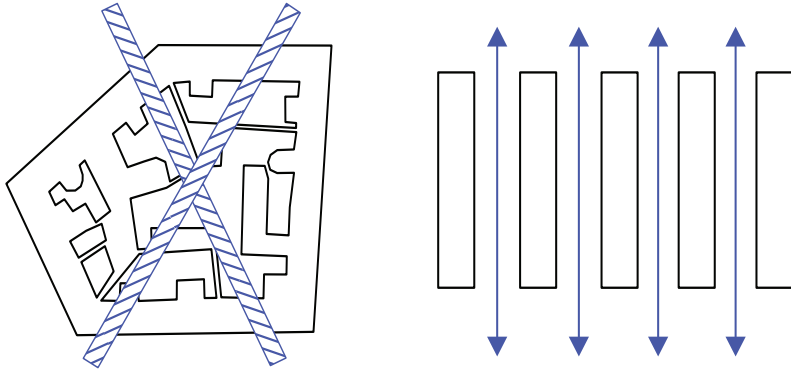


Fig. 3 - Rejet de la ville traditionnelle

Cette ambition s'inscrit dans un contexte plus large de confiance dans le progrès technique et dans la capacité de la planification à organiser le territoire. Elle s'accompagne d'un mouvement de rationalisation, analysé notamment par James C. Scott, qui met en évidence la tendance des sociétés modernes à simplifier des réalités complexes afin de les rendre lisibles et gouvernables¹⁶. Appliquée à la ville, cette logique conduit à une mise en ordre des formes urbaines, des usages et des circulations, selon des principes de clarté et de hiérarchisation.

Une ville à organiser et à planifier

Les Congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM), fondés en 1928 réunissant les avant-gardes européennes de l'architecture, jouent un rôle décisif dans la diffusion et la légitimation d'une pensée urbaine fondée sur quatre principes : la rationalisation, la standardisation, le zonage fonctionnel et la rupture avec les formes héritées. Celle-ci n'est désormais plus envisagée comme un tissu évolutif, mais comme un système à organiser et à planifier afin d'en maîtriser son développement.

L'espace urbain se structure alors selon une logique fonctionnelle. Les usages et les flux sont séparés, hiérarchisés, rationalisés. La ville doit répondre efficacement aux besoins des habitants.

¹⁵ Choay, F. 1965

¹⁶ Scott, J. C. 1998

La rue fait dès lors l'objet de nombreuses critiques de la part des modernistes. Ceux-ci dénoncent la promiscuité, les conflits d'usages ou encore les mauvaises conditions sanitaires qui caractérisent selon eux la ville ancienne. Pourtant, cette lecture tend à occulter les qualités que portait également la rue traditionnelle. Elle constituait le principal support des interactions urbaines et de la vie collective.

La densité, autrefois associée à l'intensité et à la richesse urbaine, devient progressivement un problème à résoudre. Le discours hygiéniste joue ici un rôle déterminant. L'accès à l'air, à la lumière et à des conditions de vie jugées plus saines s'impose alors comme une priorité centrale dans la conception de la ville moderne.

Le document doctrinal central est la Charte d'Athènes, dont les conclusions du IV^e Congrès (1933) seront formalisées par Le Corbusier en 1943. Ce texte organise la ville autour de quatre fonctions : habiter, travailler, circuler, se recréer strictement séparées dans l'espace. Cette séparation fonctionnelle absolue constitue le cœur de la rupture : là où la ville traditionnelle reposait sur la superposition et la coexistence des usages, le zonage moderniste les isole et les spécialise.

La ville n'est alors plus envisagée comme le résultat d'une évolution progressive, mais comme un projet à concevoir. L'urbanisme devient un outil de transformation, capable d'organiser l'espace et, à travers lui, les conditions de vie. Pour Le Corbusier, l'architecture participe de cette ambition en proposant des formes capables de répondre aux besoins du plus grand nombre, dans une logique d'efficacité et de standardisation¹⁷.

1.3 RUPTURE MODERNISTE : DU TYPE AU MODÈLE

Le type

Cette transformation s'accompagne d'un glissement fondamental dans les outils de conception. La ville traditionnelle repose sur des « types », c'est-à-dire des structures issues de pratiques collectives, évolutives et ancrées dans des contextes spécifiques. Comme le souligne Gerald Ledent, le type constitue une abstraction construite progressivement, capable de s'adapter aux milieux géographiques, culturels et sociaux dans lesquels il s'inscrit. Il est endogène, flexible et ouvert à la variation¹⁸.

Le modèle

À l'inverse, le modernisme introduit la notion de « modèle », caractérisé par sa reproductibilité et sa capacité à imposer des règles ou des normes à suivre. Contrairement au type, qui évolue à partir d'un contexte, le modèle est exogène et souvent lié à une figure d'auteur. Il tend donc à imposer ses propres logiques plutôt qu'à s'adapter aux situations

¹⁷Le corbusier. 1923

¹⁸Ledent, G. 2014

existantes. Dès lors, il constitue une solution à appliquer, pensée en indépendamment du contexte. Là où le type évolue, le modèle se répète¹⁹.

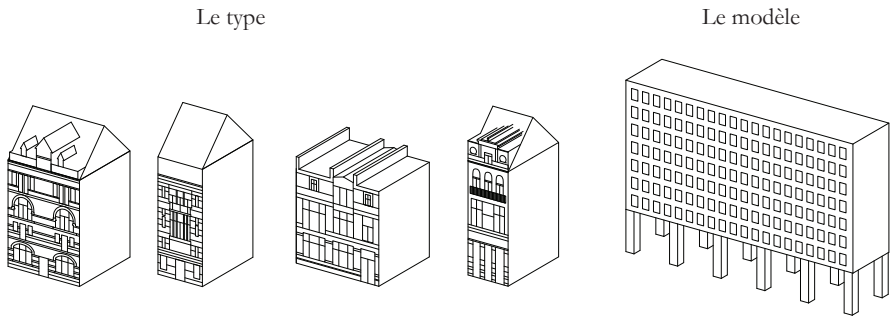


Fig. 4 - Passage du type au modèle

Conséquence

Ce passage du type au modèle traduit ainsi une perte de capacité d'adaptation. Les dimensions historiques, culturelles et sociales, qui constituaient des ressources dans la formation du tissu urbain, sont progressivement mises à distance au profit de principes universels. L'espace est désormais conçu en amont, selon des logiques de standardisation et de production de masse, indépendamment des usages qui s'y développeront.

Là où l'habitant reste relativement passif dans le modèle, puisque ses besoins sont définis en amont par l'architecte ou l'urbaniste considéré comme expert, il joue au contraire un rôle plus actif dans le type, où ses pratiques participent progressivement à la production des formes.

Cette évolution s'inscrit dans une vision plus large de la ville comme système rationnel. Dans les écrits de Le Corbusier, l'habitat est pensé comme une « machine à habiter », capable de répondre de manière optimale aux besoins de ses occupants²⁰.

¹⁹ Ibid

²⁰ Le Corbusier. 1923

1.4 LES GRANDS PRINCIPES DU MODERNISME

Zonage

Dans le prolongement de cette rupture, le modernisme propose une réorganisation complète de la ville à partir de principes rationnels. La Charte d'Athènes en constitue l'expression la plus aboutie, en définissant quatre fonctions fondamentales : habiter, travailler, circuler et se recréer qui doivent structurer l'ensemble du territoire urbain. La ville est alors pensée comme un système à organiser, dans lequel chaque fonction est séparée et localisée selon une logique de zonage. La ville de Brasília a entièrement été dessinée selon ces principes.

Cette dissociation marque un véritable renversement par rapport à la ville traditionnelle. Là où les usages se superposaient et s'articulaient dans la continuité du tissu urbain, le modernisme introduit une spécialisation des espaces. Chaque fonction tend à être isolée, clarifiée, optimisée. L'espace urbain n'est alors plus pensé comme un tissu complexe, fait de croisements et d'imbrications, mais comme un dispositif rationnel, ordonné et hiérarchisé, où chaque élément doit trouver sa place dans un système plus lisible et plus efficace.

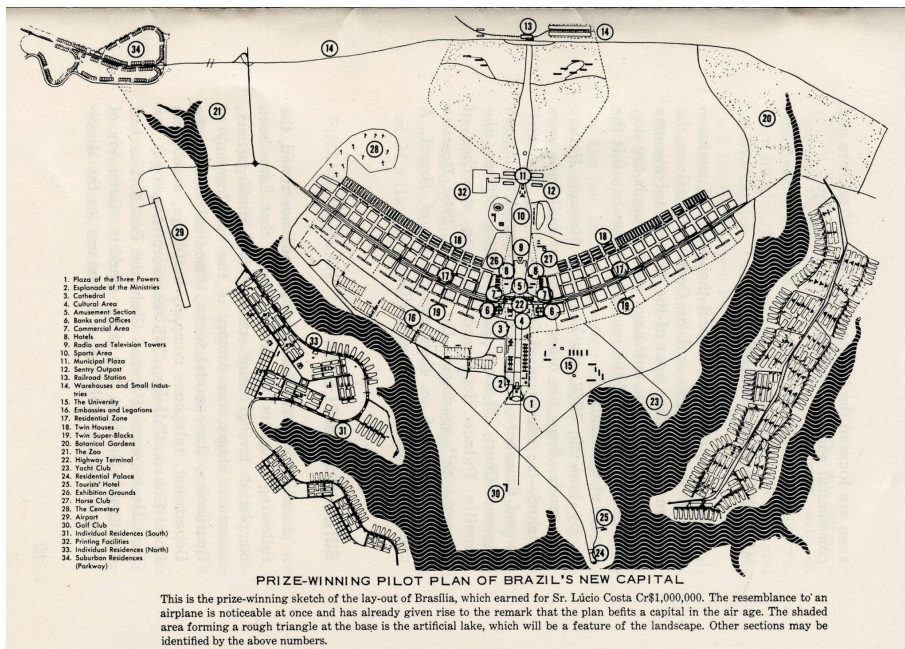


Fig. 5 -Ville de Brasília, dessiné selon un système de zonage et de séparation des fonctions

Une planification basé sur des chiffres

Parallèlement, le modernisme envisage les usages et les relations sociales à partir de données générales, traduites en programmes. Le modulator reflète bien cette pensée, développé par Le Corbusier, il servait à dimensionner l'architecture à partir des proportions du corps humain. Les besoins sont alors appréhendés de manière statistique, et intégrés dans une organisation fonctionnelle censée répondre de manière universelle aux attentes des habitants²¹.

Cette approche repose sur une conception implicite de l'utilisateur, considéré comme relativement passif, dont les pratiques pourraient être anticipées et organisées en amont. L'architecture devient ainsi un outil de régulation. Elle est chargée de produire des conditions de vie optimisées, mais aussi de structurer les comportements. Cependant, en réduisant la complexité des usages à des catégories fonctionnelles, cette logique tend à limiter les situations de coprésence et à fragiliser les dynamiques relationnelles. Le collectif, autrefois inscrit dans l'épaisseur des usages et des pratiques quotidiennes, se trouve alors dispersé dans un espace pensé avant tout pour fonctionner.

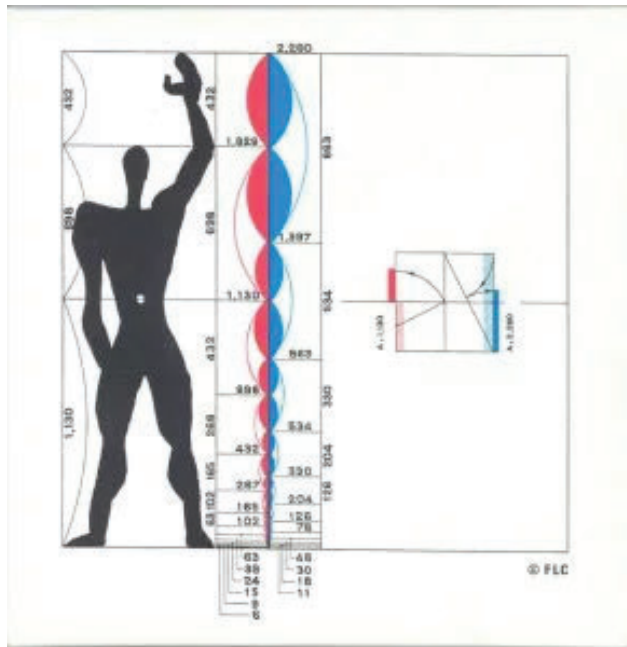


Fig 6 -Le Modulor par le Corbusier, 1956

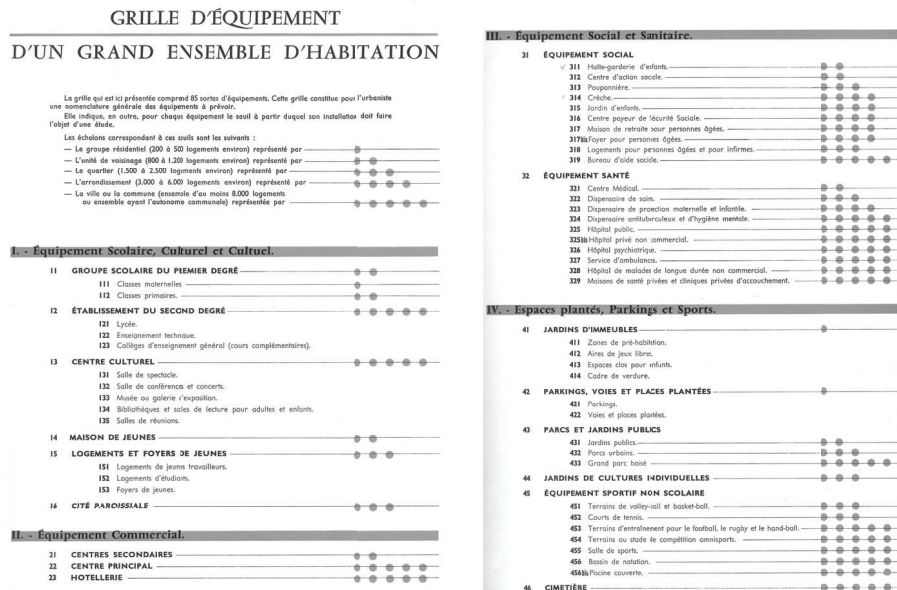
²¹ Ledent, G. 2014

1.5 LES GEM (GRANDS ENSEMBLES MODERNISTES)

Dans la continuité des principes modernistes, les grands ensembles constituent l'aboutissement spatial du projet de la modernité. Ils traduisent concrètement une pensée urbaine fondée sur la rationalisation, la standardisation et la planification à grande échelle. Leur production massive, la répétition des formes architecturales et l'organisation fonctionnelle du territoire s'inscrivent dans une logique industrielle, visant à répondre rapidement à une forte demande en logements.

Ces ensembles ne relèvent toutefois pas d'une simple réponse quantitative à la crise du logement. Ils portent aussi un véritable projet social. À travers eux, il s'agit d'améliorer les conditions de vie, mais également d'organiser la société par l'espace²². Ils sont alors pensés comme des systèmes complets, associant logements, équipements collectifs, services de proximité et grands espaces verts. Les écoles, les commerces ou les équipements sportifs devaient structurer le quotidien des habitants, tandis que l'implantation ouverte des bâtiments cherchait à offrir plus de lumière, plus d'air et de meilleures conditions d'hygiène. C'est cette ambition globale, mêlant habitat, services et cadre de vie, qui leur vaudra souvent l'appellation de « ville dans la ville ».

Cette ambition se traduit par une planification précise des infrastructures et des usages. La « grille Dupont », mise en place en France à la fin des années 1950, illustre cette volonté de programmer la vie collective à partir de critères quantitatifs. Les besoins en équipements y sont définis selon le nombre d'habitants, comme si le collectif pouvait être anticipé par un calcul rationnel²³.



22 Cupers, K. 2014

23 Ibid.

Fig. 7 -Grille Dupont

Les grands ensembles reposent ainsi sur une conception planifiée de la vie sociale. Rien n'est laissé au hasard. L'implantation des bâtiments, l'orientation des logements, la séparation des flux, la place accordée aux espaces ouverts et la répartition des équipements participent d'une même logique d'organisation. L'architecture ne se contente plus d'accueillir les usages. Elle cherche à les encadrer, à les orienter, parfois même à les produire.

1.6 LES PREMIÈRES CRITIQUES

Dès les premières décennies de leur mise en œuvre, les grands ensembles font l'objet de critiques croissantes, portant à la fois sur leurs formes urbaines et sur leurs effets sociaux. Si ces projets avaient été pensés comme une réponse rationnelle et égalitaire à la crise du logement, leur réalisation révèle rapidement certaines limites. La répétition des barres et des tours, l'abstraction des plans d'ensemble et surtout la disparition de la rue comme structure de la vie urbaine participent à un malaise croissant face à ces nouveaux environnements.

Isolement dans des espaces trop vaste

L'une des critiques majeures concerne la perte de complexité spatiale. Là où la ville traditionnelle reposait sur une continuité du tissu et une superposition d'usages, les grands ensembles introduisent des formes ouvertes, composées d'objets isolés dans l'espace. Ces bâtiments évoluent de manière autonome, détachés des logiques de voirie, d'îlot et de parcellaire qui structuraient auparavant les relations entre espace public et privé²⁴. Cette configuration produit des espaces extérieurs souvent indéterminés, dont le statut reste ambigu : ni véritablement publics, ni réellement appropriables. Illustration : Photos grands espaces extérieurs indéterminés

En l'absence de limites claires et de structuration par les usages, ces espaces peinent à accueillir des formes de vie collective. Dans de nombreux grands ensembles, les espaces ouverts restent trop vastes, peu qualifiés et principalement traversés, limitant leur capacité à soutenir des pratiques sociales durables²⁵.

²⁴Ledent, G. 2014

²⁵Ghel, J. 2011



Fig. 8 - Lafayette Park, Détroit.



Fig. 9 - Pruitt-Igoc

Le paysage, outil de composition

Il faut toutefois distinguer les grands ensembles qui ont bénéficié de la présence d'un paysagiste dans l'équipe de conception. Cette attention a parfois permis une réflexion plus approfondie sur les abords, les parcours et les espaces ouverts. Lafayette Park, à Détroit, en constitue un exemple intéressant. Le paysage n'y est pas traité comme un simple vide entre les bâtiments, mais comme une infrastructure de projet, capable d'organiser les vues, les usages et les relations entre les différentes typologies d'habitat. Une réflexion similaire peut être retrouvée dans le dessin de la Cité Modèle, à Laeken, où le paysage participe directement à la composition générale du site.

À l'inverse, certains ensembles se sont limités à une implantation plus abstraite de barres et de tours, sans véritable qualification des sols. Le cas tristement célèbre de Pruitt-Igoue, à Saint-Louis, souvent associé à l'échec du modernisme, illustre cette limite. L'hyper-répétition des blocs et la pauvreté des espaces extérieurs y ont rendu l'appropriation difficile.

Cette transformation s'accompagne également d'un déplacement du collectif. Privé de la rue comme support structurant, celui-ci est reporté vers des espaces intermédiaires (halls, coursives, pieds d'immeubles) qui deviennent les nouveaux lieux potentiels de sociabilité. Toutefois, ces dispositifs, souvent peu définis ou surdimensionnés, ne parviennent pas toujours à reproduire la richesse des interactions propres à la ville traditionnelle.

À ces critiques spatiales s'ajoute une remise en cause plus fondamentale du projet moderniste lui-même. Les travaux de Chamboredon et Lemaire montrent que la proximité physique ne suffit pas à produire du lien social : dans les grands ensembles, elle peut coexister avec des formes de distance sociale, révélant un décalage entre le collectif projeté et les pratiques effectives²⁶. Le collectif ne peut ainsi être réduit à une organisation spatiale, mais dépend d'un ensemble de facteurs sociaux, économiques et culturels qui échappent en partie au projet architectural.

Conditions de mise en œuvre

La production de masse, la qualité parfois limitée des matériaux, les contraintes économiques et la réduction progressive des équipements collectifs transforment profondément les ambitions initiales. Dans le contexte de l'après-guerre, la priorité est souvent donnée à la quantité de logements à produire. Il faut construire vite, en grand nombre, avec des moyens limités. Cette urgence tend progressivement à réduire le projet social moderniste à une logique plus technique et quantitative.

²⁶ Chamboredon, J.-C. et Lemaire, M. 1970



Fig. 10 - Dégradation des matériaux bloc 6, Cité Modèlee



Fig. 11 - Dégradation des RDC bloc 6, Cité Modèle

À cela s'ajoutent les contraintes budgétaires propres au logement social. Les équipements coûtent cher à construire, mais aussi à entretenir, à gérer et à animer. Or, en Belgique, les moyens disponibles restent souvent limités. L'histoire du logement social à Bruxelles montre ainsi une tension constante entre ambition sociale, financement public et capacité réelle de mise en œuvre²⁷. Les équipements collectifs, pourtant essentiels au projet initial, deviennent alors l'une des premières dimensions fragilisées.

Enfin, l'évolution sociale et économique du peuplement modifie également les priorités. Avec le temps, les grands ensembles accueillent des populations plus précarisées, tandis que les organismes gestionnaires doivent répondre à des besoins sociaux plus importants avec des moyens restreints. Les urgences se déplacent alors vers l'entretien, la sécurité, la rénovation technique ou la mise aux normes. Dans ce contexte, le collectif passe progressivement au second plan.

Le projet social du modernisme se trouve ainsi fragilisé. Ce qui devait constituer un cadre de vie complet, articulant logement, équipements et vie collective, se réduit souvent à la gestion d'un parc résidentiel. Le collectif, initialement placé au cœur de l'ambition moderne, devient peu à peu une dimension secondaire.

Synthèse

La rupture moderniste traduit donc un véritable changement de paradigme. Elle ne transforme pas seulement la manière de concevoir l'espace, mais aussi la façon d'organiser les relations sociales. Si cette approche répondait à un contexte réel de crise du logement et cherchait à améliorer les conditions de vie, elle révèle aussi ses limites. La disparition de la rue et de l'îlot entraîne la perte d'une certaine épaisseur urbaine, faite d'usages superposés, de seuils, de rez-de-chaussée actifs et de relations quotidiennes. C'est précisément cette richesse qui rendait possible une partie de la vie collective, et que les grands ensembles auront parfois du mal à reconstruire autrement.

Enseignement :

Ce chapitre permet de comprendre que le collectif ne peut pas être entièrement anticipé par la seule organisation spatiale. Il met également en évidence l'importance des dispositifs capables d'accueillir l'évolution des usages et des besoins des habitants. Un enseignement peut être tiré de cette réflexion : même si le modernisme marque une rupture avec la ville traditionnelle, le collectif ne disparaît pas pour autant. C'est plutôt son support qui se transforme. Là où il prenait place dans la rue et l'îlot, il se déplace désormais vers une nouvelle catégorie d'espaces tels que les coursives, les halls, les pilotis ou encore le parc.

²⁷ Vandermotten, C? Jorissonne, D. 1986

2 LE COLLECTIF : UNE CONSTRUCTION SPATIALE, SOCIALE ET SYMBOLIQUE

Hypothèse 2 : Le rôle de l'architecte ne consiste pas à imposer des formes de sociabilité, mais à créer des conditions spatiales favorables à l'émergence d'usages collectifs et à leur appropriation par les habitants.

Comme vue dans le chapitre 1, le modernisme ne se limite donc pas à une transformation des formes urbaines, mais porte également en lui une ambition sociale forte. L'architecture y est investie d'un rôle structurant, supposée capable d'organiser les conditions du vivre-ensemble. Le développement des grands ensembles en constitue l'une des expressions les plus abouties, en cherchant à articuler logement, équipements et espaces collectifs dans une même logique de projet.

Dans cette perspective, le logement collectif occupe une place centrale. Il est envisagé comme une solution pour produire de nouvelles formes d'habitat, fondées sur la proximité et le partage d'espaces et de services.

Cependant, ces ambitions reposent sur une certaine conception du collectif, dont les contours restent à définir. Ce chapitre va répondre à pour objectif de répondre aux questions suivantes : Qu'est-ce que le collectif ? De quoi est-il composé ? Et dans quelles conditions peut-il émerger et se maintenir ?

2.1 DÉFINIR LE « COLLECTIF »

La notion de collectif apparaît, à première vue, comme une évidence. Elle évoque spontanément l'idée d'un ensemble d'individus partageant un espace ou des pratiques communes. Pourtant, dès que l'on cherche à la définir avec précision, elle se révèle instable, polysémique et profondément dépendant des contextes dans lesquels il s'inscrit.

En architecture, on aborde souvent le collectif à travers ses formes : habitat collectif, espaces publics, lieux partagés. Une telle lecture tend à assimiler le collectif à une configuration spatiale et donc à simplifier une réalité plus complexe, comme si la simple coprésence suffisait à produire du vivre-ensemble.

L'espace produit des rapports sociaux

Les écrits issus de la sociologie urbaine invitent à dépasser cette lecture. Pour Henri Lefebvre, l'espace n'est pas un cadre neutre mais le produit de rapports sociaux²⁸. Il est façonné par les usages, les pratiques et les interactions qui s'y déploient. Le collectif ne peut donc être réduit à une forme bâtie car il émerge des manières d'habiter et d'occuper l'espace au quotidien.

²⁸Lefebvre, H. 1968

Collectif ou communauté

Il faut toutefois faire attention à ne pas confondre collectif et communauté. La communauté suppose souvent une forme d'homogénéité, ou du moins le partage de valeurs, de codes et de références communes. Elle implique aussi une identification entre ses membres, qui se reconnaissent comme appartenant à un même groupe. L'exemple des scouts est assez parlant : cette communauté se construit autour de valeurs partagées, de pratiques communes et de signes visibles d'appartenance, comme l'uniforme, la chemise ou le foulard.

Le collectif, lui, renvoie à autre chose. Il ne demande pas nécessairement une identité commune forte. Il désigne plutôt la capacité à coexister dans la différence, à partager des espaces, des usages ou des ressources entre individus qui ne se connaissent pas toujours. Il ne repose donc pas sur le consensus, mais sur des formes d'ajustement, de coexistence et de relations entre personnes hétérogènes²⁹.

Le collectif peut ainsi être compris comme une « culture de la coprésence »³⁰, c'est-à-dire la possibilité d'être ensemble dans un même espace, sans nécessairement partager des liens forts. Il repose sur la coexistence du familier et de l'étranger, sur des interactions souvent faibles tels que se croiser, se voir, s'ignorer qui participent néanmoins à structurer un cadre commun.

Le « collectif » comme processus, non comme état

Dans cette perspective, le collectif ne constitue ni une condition stable, ni un état donné une fois pour toutes. Il se construit progressivement, à partir de situations ordinaires, d'usages répétés et de relations parfois faibles, mais essentielles. Il évolue donc avec les habitants, avec leurs pratiques et avec la manière dont les espaces sont investis au quotidien.

2.2 LE « COLLECTIF » COMME UN SYSTÈME À 3 DIMENSIONS

Dans ce travail, le « collectif » désigne donc l'ensemble des conditions spatiales, programmatiques et symboliques qui rendent possibles des relations sociales ordinaires, un sentiment d'appartenance et des usages partagés au-delà du logement privé, sans présupposer l'existence d'une communauté homogène. Le collectif peut donc être considéré comme un système composé de 3 dimensions : spatial, usage et symbolique.

²⁹ Sennett, R. 2012

³⁰ Amin, A.

2.2.1 LE COLLECTIF DANS L'ESPACE

La dimension spatiale du collectif est souvent la première que l'on perçoit, et la plus facilement opérationnalisée par l'architecte. Elle renvoie à l'organisation des espaces partagés, à la distribution des équipements, à la qualité des circulations et des seuils. Mais cette dimension est aussi la plus souvent mal comprise, dans la mesure où elle est fréquemment réduite à une logique de présence. On a souvent tendance à penser qu'il suffirait d'aménager des espaces collectifs pour que du collectif s'y produise.

Jane Jacobs a été l'une des premières à déconstruire cette illusion en montrant que la richesse de la vie collective dans les villes dépend moins de l'existence de grands espaces publics que de la qualité et de la densité des interactions quotidiennes dans des espaces de proximité. Sa notion de « trottoir » (sidewalk) comme infrastructure sociale souligne que c'est la répétition des rencontres informelles, dans des espaces banals et non-programmés, qui construit le tissu social d'un quartier³¹. Ce n'est pas la grandeur ou la monumentalité d'un espace qui produit du collectif, mais sa capacité à accueillir des usages ordinaires, répétitifs, ancrés dans le quotidien.

Espaces publics, espaces privés et espaces intermédiaires

Pour comprendre cette dimension, il faut distinguer les espaces publics, privés et intermédiaires. Les **espaces publics**, ouverts et accessibles, permettent des formes de coprésence élargies, souvent anonymes. Les **espaces privés** relèvent davantage de l'intériorité, du retrait et de l'individuel.

Entre ces deux polarités, les **espaces intermédiaires** jouent un rôle essentiel. Ils n'appartiennent à personne en particulier, mais engagent une forme de responsabilité partagée. Ces « entre-deux » constituent des zones de transition, propices à des interactions situées, permettant une gradation des relations entre individus³².



Fig. 12 - gradation d'espace : place haute, coursière bloc 3 et le logement

31 Jacobs, J. 1995

32 Hertzberger, H. 1993

L'espace comme dispositif

Au-delà de leur statut, ces espaces doivent être compris comme des dispositifs. Leur capacité à accueillir le collectif dépend de qualités très concrètes, telles que la lisibilité, l'accessibilité, la continuité, l'échelle ou encore la possibilité de s'y arrêter. Un espace partagé ne devient pas automatiquement un espace collectif. Il doit pouvoir être compris, occupé et approprié.

Lorsque ces lieux sont trop vastes, trop anonymes ou dépourvus d'affectation claire, ils tendent à devenir des espaces résiduels. À l'inverse, lorsqu'ils constituent des territoires intermédiaires identifiables, ils favorisent des formes de présence partagée, de vigilance ordinaire et d'appropriation commune. Le collectif dépend donc moins de la simple existence d'un espace commun que de la manière dont cet espace rend possible une relation.

Les équipements et les services

À ces dispositifs spatiaux s'ajoute le rôle des équipements et des services. Ceux-ci ne répondent pas seulement à une logique fonctionnelle. Ils structurent aussi la vie quotidienne en créant des centralités, des habitudes et des occasions répétées de coprésence³³. Une école, un équipement sportif, un lieu culturel, un service social ou un équipement de santé ne sont donc pas uniquement des fonctions ajoutées au quartier. Ils peuvent devenir de véritables supports du collectif.

Les équipements d'intérêt collectif sont des infrastructures essentielles au développement et à la cohésion sociale d'une ville, en complément aux logements. Ils améliorent la qualité de vie et dynamisent les quartiers grâce à l'offre d'activités et de services accessibles aux habitants dans divers secteurs comme : l'école, la vie étudiante, le sport, la culture, la santé et le social³⁴. Ils ne constituent pas seulement des fonctions, mais des supports du collectif, en générant des situations de présence et de rencontre.

La question de l'accessibilité

L'efficacité de ces équipements dépend toutefois de leur accessibilité. Celle-ci ne se limite pas à la distance physique. Un équipement peut être proche, mais rester difficile à utiliser s'il est mal relié, peu visible, inadapté aux horaires des habitants ou perçu comme peu accueillant.

³³ Klinenberg, E. 2018

³⁴ Perspective.brussels. 2024

L'accessibilité doit donc être comprise de manière plus large. Elle dépend à la fois du transport, de l'espace, du temps et des conditions propres aux habitants. C'est le potentiel réel d'accès aux ressources d'un territoire qui est ici en jeu. Dans cette perspective, les réflexions contemporaines sur la ville de proximité, ou la ville à quinze minutes, rappellent l'importance de la distance quotidienne. Plus un équipement est proche, lisible et intégré aux parcours ordinaires, plus il peut devenir un support actif du collectif³⁵.

Dépasser une lecture uniquement spatiale

Si le collectif prend bien appui dans l'espace, il ne peut être réduit à celui-ci. L'architecture moderne a largement contribué à ancrer l'idée selon laquelle la transformation des formes urbaines pourrait produire, à elle seule, de nouvelles formes de vie sociale. Cette posture repose sur un déterminisme spatial implicite, qui tend à sous-estimer la complexité des usages. Le collectif ne découle pas automatiquement de la forme, mais de la manière dont celle-ci rend possibles ou empêche des situations de coprésence et d'interaction.

2.2.2 USAGE

Si l'espace en constitue le support, le collectif se construit avant tout à travers les usages. Il ne se décrète pas, mais émerge des pratiques quotidiennes, des interactions et des formes d'appropriation. L'espace est ainsi produit par les usages qui s'y déploient. Il est continuellement transformé, investi et réinterprété par les habitants³⁶.

Degré de collectif

Le collectif se manifeste dans une diversité de situations et selon différentes intensités, allant de la simple coprésence à des formes plus structurées d'interaction. On peut ainsi distinguer plusieurs degrés de collectif.

Un collectif **spontané**, issu des rencontres informelles et des usages ordinaires, qui se construit notamment à travers des relations de voisinage caractérisées par des liens faibles (salutations, regards, formes de reconnaissance mutuelle). Ces interactions discrètes participent à une sociabilité ordinaire, faite de proximité sans nécessairement impliquer une forte implication communautaire.

Un collectif **organisé**, lié à des activités ou à des dispositifs spécifiques (associations, collectifs citoyens, dispositifs participatifs, projets autogérés).

Un collectif **institutionnalisé**, produit ou encadré par des acteurs publics ou gestionnaires. Les pouvoirs publics, les bailleurs, les urbanistes ou les gestionnaires d'espaces interviennent ainsi à travers des politiques, des réglementations ou des dispositifs visant à organiser la vie collective. Cette dimension institutionnelle inscrit le collectif dans un

³⁵ Ibid.

³⁶ Lefebvre, H. 1968

cadre politique et normatif, capable à la fois de soutenir certaines formes de sociabilité et d'en contraindre d'autres³⁷.

Ces trois formes de collectif ne sont pas des catégories strictement séparées. Elles coexistent, se superposent et entrent parfois en tension. Le collectif se construit dans cette articulation entre pratiques habitantes, initiatives locales et cadres institutionnels, générant à la fois des complémentarités et des conflits. Ces tensions apparaissent notamment lorsque des logiques descendantes, de type top-down, rencontrent des dynamiques d'appropriation plus spontanées, de type bottom-up.

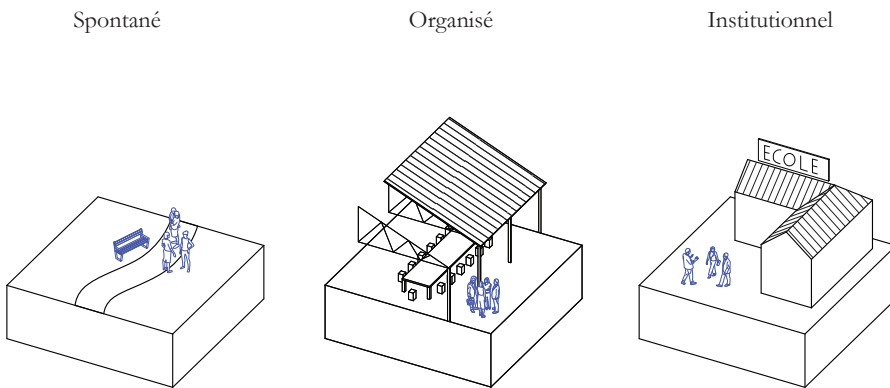


Fig. 13 - Les différents degrés de collectif

Les acteurs du collectif

Ces dynamiques impliquent une pluralité d'acteurs. Les habitants jouent un rôle central dans la production du collectif, à travers leurs usages, leurs pratiques quotidiennes et leurs formes d'appropriation. Mais le collectif ne dépend pas uniquement d'eux. Il est aussi encadré, soutenu ou parfois limité par des acteurs institutionnels, tels que les gestionnaires, les associations ou les pouvoirs publics.

La dimension gestionnaire et participative apparaît alors déterminante. Un espace collectif n'existe pas seulement parce qu'il a été conçu comme tel. Il existe parce qu'il est entretenu, gouverné, animé et réellement appropriable. Cela suppose des règles d'usage claires, une répartition identifiable des responsabilités et une capacité réelle des habitants à prendre part aux décisions. Des questions très concrètes se posent alors. Qui gère le lieu ? Qui décide de ses usages ? Qui peut y accéder ? Avec quels moyens ? Et selon quelles modalités ?

37 Granovetter, M. 1973

Dans cette perspective, le collectif apparaît comme un processus dynamique, situé à l'intersection des pratiques habitantes et des cadres organisationnels. Il ne résulte pas d'une intention unique. Il se construit dans l'interaction constante entre l'espace, les usages et les acteurs qui le font vivre.

2.2.3 DIMENSION SYMBOLIQUE

Le collectif comporte enfin une dimension symbolique. Elle est souvent moins visible que l'espace ou les usages, mais elle reste déterminante. Il ne suffit pas que des interactions soient possibles. Encore faut-il que les habitants puissent se reconnaître dans un cadre commun et s'y sentir légitimes.

Appartenance et reconnaissance

Cette dimension renvoie d'abord aux questions d'appartenance, d'identité et de représentation. Habiter un lieu ne relève pas uniquement d'une situation résidentielle. C'est aussi entretenir une relation sensible avec un espace, son image, son atmosphère et ce qu'il représente pour ceux qui y vivent.

Christian Norberg-Schulz montre, à travers sa phénoménologie des lieux, que l'architecture participe à la construction du « *genius loci* », c'est-à-dire du génie du lieu, de son identité sensible et symbolique. Un lieu habitable est un lieu qui fait sens. Il offre des repères, une lisibilité, une atmosphère dans laquelle les habitants peuvent se projeter et se reconnaître. Cette dimension conditionne directement les pratiques. On s'approprie plus facilement un espace dans lequel on se sent chez soi, reconnu et légitime³⁸.

L'architecture comme support d'identité

L'architecture participe donc à la construction du sens des lieux. Elle ne se limite pas à organiser des fonctions ou des circulations. Elle produit aussi des images, des repères, des ambiances et parfois une forme de fierté. Dans le cas des grands ensembles, cette question est particulièrement sensible. Le lieu d'habitation ne désigne pas seulement une adresse, il en devient parfois un marqueur social.

Cette situation peut jouer dans deux directions. Lorsque le quartier est reconnu et valorisé, son architecture peut soutenir un sentiment d'appartenance. À l'inverse, lorsqu'il est réduit à ses difficultés, il peut produire des formes de distance, de retrait ou de honte. L'image du lieu influence donc directement la manière dont les habitants l'habitent, l'occupent ou s'en détachent.

Stigmatisation et pratiques collectives

La stigmatisation symbolique peut avoir des effets profonds sur les dynamiques collectives. Les travaux de Loïc Wacquant sur les banlieues françaises et les ghettos

³⁸Norberg-Schulz, C. 1991

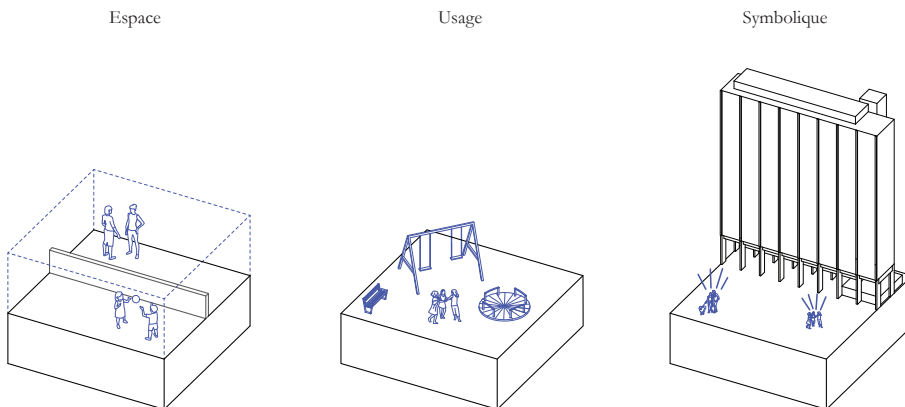
américains montrent comment l'image négative d'un quartier finit par se retourner contre ses habitants. Le lieu n'est plus seulement perçu comme un espace en difficulté. Il devient un signe social, parfois une étiquette, qui affecte ceux qui y vivent³⁹.

Cette disqualification a des conséquences concrètes. Elle peut rendre l'appropriation plus difficile, fragiliser la présence dans les espaces communs ou renforcer des formes d'évitement. À l'inverse, des espaces partagés bien entretenus, des équipements visibles, des lieux de rencontre accessibles ou des infrastructures sociales reconnues peuvent contribuer à modifier l'image d'un quartier. Ils donnent de la valeur au lieu, renforcent le sentiment d'appartenance et encouragent l'implication des habitants.

Une dimension immatérielle du collectif

Le collectif ne se réduit donc ni à une organisation spatiale, ni à une somme d'usages. Il repose aussi sur un imaginaire partagé, sur des représentations et sur une reconnaissance, même minimale, d'un cadre commun. Cette dimension symbolique est essentielle, car elle conditionne la manière dont les habitants s'autorisent, ou non, à investir les lieux⁴⁰.

En ce sens, travailler le collectif revient aussi à travailler l'image, les repères et la valeur accordée aux espaces. Un lieu devient plus facilement collectif lorsqu'il fait sens, lorsqu'il peut être reconnu par ceux qui l'habitent et lorsqu'il permet à chacun de s'y sentir à sa place.



39 Wacquant, L. 2007

40 Klinenberg, E. 2018

Fig. 14 - Espace + usage + Symbolique = collectif

Synthèse et enseignement

Ce chapitre permet de retenir que le collectif ne doit pas être compris comme une forme donnée, ni comme la simple présence d'espaces partagés. Il ne se réduit pas non plus à une communauté homogène. Le collectif désigne plutôt une capacité à coexister, à partager des usages et à construire des relations, parfois faibles, entre des individus différents.

Un premier enseignement essentiel est donc que l'architecture ne peut pas produire directement le collectif. Elle peut toutefois en créer les conditions. Pour cela, le projet doit porter une attention particulière aux espaces intermédiaires, aux seuils, aux halls, aux coursives, aux parcours et aux lieux d'arrêt.

Le second enseignement concerne les usages. Un espace collectif n'existe pas uniquement parce qu'il est dessiné comme tel. Il doit pouvoir être approprié, entretenu, animé et gouverné. La question du collectif engage donc aussi celle des acteurs, des règles d'usage, de la gestion et de la participation des habitants. Pour le projet, cela signifie qu'il ne suffit pas de créer des lieux communs. Il faut aussi penser leur fonctionnement, leur accessibilité et leur capacité à évoluer dans le temps.

Enfin, ce chapitre montre que le collectif possède une dimension symbolique. Un lieu est d'autant plus investi qu'il est reconnu, lisible et valorisé. Le projet devra donc travailler autant l'image et l'identité des lieux que leur organisation spatiale.

3 DU COLLECTIF PROJETÉ AU COLLECTIF VÉCU : DÉCALAGE ET APPROPRIATIONS

« L'espace n'existe que quand on l'utilise »

Hypothèse 3 : La superposition, l'hybridation des usages et la mutualisation des équipements constituent des leviers capables de renforcer les dynamiques collectives et les formes d'entraide.

Au cours de l'évolution des grands ensembles, un écart apparaît rapidement entre les ambitions initiales et la réalité vécue. Pour mieux le comprendre, il devient nécessaire de déplacer le regard du projet vers les pratiques réelles, c'est-à-dire vers la manière dont les habitants vivent, utilisent et s'approprient ces espaces au quotidien. Cette approche permet également de comprendre comment le collectif évolue, non plus seulement à partir de ce qui avait été prévu par les architectes, mais à partir des usages qui se développent réellement dans les grands ensembles modernistes.

3.1 UN COLLECTIF PENSÉ, PROGRAMMÉ ET ANTICIPÉ

Comme nous l'avons vu précédemment le projet moderniste ne se limite pas à une transformation des formes urbaines. Il s'inscrit donc dans une ambition plus large de refonder les conditions du vivre-ensemble. Dans cette perspective, le collectif n'est plus envisagé comme un phénomène émergent, mais comme une dimension à organiser, à anticiper et à intégrer au projet architectural et urbain.

Cette ambition repose sur une conception fortement rationalisée de l'architecture, dans laquelle l'architecte occupe une position centrale. Vrai figure de planificateur, il adopte une vision globale et holistique du projet⁴¹. Le collectif devient ainsi un objet de conception à part entière, inscrit dans une logique descendante (top-down), où l'organisation spatiale est pensée comme capable de structurer les modes de vie.

Dispositifs spatiaux

Dans les grands ensembles, des dispositifs spécifiques sont destinés à accueillir la vie collective. Les halls d'entrée, les coursives, les rez-de-chaussée ouverts, les pilotis ou les espaces extérieurs sont conçus comme autant de supports potentiels d'interaction. À l'échelle du quartier, on retrouve cette logique dans la présence d'équipements et de services tels que des écoles, des commerces, des centres sociaux, et des infrastructures sportives. Le collectif est ainsi inscrit dans le projet, distribué à différentes échelles et associé à des lieux identifiés.

41 Gerlad, L. 2025

Des usages voué a évolué dans le temps

Cependant, cette organisation repose sur une conception stabilisée et prédéfinie des usages. Les espaces sont assignés à des fonctions précises selon les logiques modernistes de spécialisation et de séparation des flux. Cela laisse peu de place à l'évolution dans le temps et ne permet pas de s'adapter aux transformations des modes de vie ou à l'imprévisibilité des pratiques.

Cette approche efface également la diversité des habitants en la simplifiant à un profil généralisé. Le projet moderniste s'adresse donc à un « homme standard », dont les besoins sont supposés universels et prévisibles. Le logement est alors conçu selon le modèle type de la « famille nucléaire ». Cette standardisation permet une production à grande échelle, mais elle réduit la diversité des situations sociales et des modes d'habiter à un cadre unique⁴².

3.2 LE DÉCALAGE : DE L'INTENTION À LA RÉALITÉ

Si le projet moderniste porte une ambition forte de structuration du collectif, sa mise en œuvre révèle progressivement un écart entre les intentions initiales et les réalités vécues. Ce décalage ne résulte pas d'un seul facteur. Il s'explique par un ensemble de transformations techniques, économiques, politiques et sociales qui affectent profondément les conditions d'habiter dans les grands ensembles.

La production de masse et les contraintes économiques

Dès les premières phases de réalisation, les contraintes économiques viennent modifier la qualité du projet initial. Il faut toutefois éviter d'associer trop rapidement production de masse et perte de qualité. Construire en série, de manière rationnelle, peut tout à fait produire une architecture de qualité. Le problème se situe plutôt dans le contexte économique dans lequel certains grands ensembles sont réalisés.

La nécessité de construire vite, en grand nombre et à moindre coût entraîne souvent une simplification des dispositifs. Les matériaux sont parfois choisis pour leur économie davantage que pour leur durabilité. Les espaces communs sont réduits. Les équipements collectifs, pourtant centraux dans les ambitions modernistes, sont reportés, diminués ou parfois abandonnés. Progressivement, ces projets se transforment en opérations orientées vers la production unique de logements.

La réduction des équipements collectifs

Cette réduction des équipements est essentielle pour comprendre l'évolution du collectif. Le cas de la Cité Modèle est particulièrement révélateur. En effet, la plupart des équipements collectifs initialement prévus, comme la chapelle, les écoles, la salle

⁴²Ledent, G. 2025

de gymnastique ou encore le café-restaurant, sont finalement abandonnés car jugés trop coûteux par le Foyer Laekenois et la Société nationale du logement. Seuls certains éléments, comme la cité culture, le centre culturel local, la station-service et le centre commercial, sont maintenus⁴³.

Le grand ensemble conserve alors parfois la forme du projet moderniste, ses barres, ses tours, ses espaces ouverts, mais sans toujours conserver les programmes capables de l'animer. Le collectif n'est plus soutenu par un réseau d'usages quotidiens suffisamment dense. Il devient plus fragile, plus dépendant des pratiques informelles et des capacités d'appropriation des habitants.

L'évolution sociale du peuplement

À ces transformations matérielles s'ajoute une évolution progressive de la composition sociale des grands ensembles. Les ménages aux revenus plus élevés quittent souvent ces quartiers, tandis que des populations plus précarisées viennent les remplacer. Ce processus entraîne une homogénéisation sociale par le bas et réduit la mixité initialement recherchée.

Cette évolution est particulièrement visible dans le logement social bruxellois. La réforme du Code du logement de 1993 vient à modifier les critères d'attribution des logements afin de donner la priorité aux populations les plus précarisées. Les profils des habitants se transforment alors profondément, avec une présence plus importante de ménages socio-économiquement vulnérables, de familles nombreuses et de familles monoparentales⁴⁴.

Cette évolution ne signifie pas que le collectif disparaît. Mais elle en transforme les conditions. Les besoins sociaux deviennent plus importants, les trajectoires habitantes plus fragiles et les ressources disponibles plus limitées.

43 Schaut, C. 2017

44 Ibid.

Gestion, entretien et fragilisation des espaces communs

Parallèlement, les conditions de gestion et d'entretien évoluent. La baisse des ressources des organismes gestionnaires, combinée à l'augmentation des besoins sociaux, entraîne une dégradation progressive de certains espaces collectifs. Halls, paliers, espaces extérieurs ou équipements deviennent plus difficiles à entretenir. Certains sont sous-utilisés, d'autres détournés de leur fonction initiale.

À la Cité Modèle, le temps a fortement marqué les bâtiments, en particulier ceux construits plus tardivement, dont la qualité s'avère plus faible. La dégradation du bâti conduit le Foyer Laekenois à entreprendre un vaste programme de rénovation à partir de 1998⁴⁵.



Fig. 15- Vieillesse des matériaux et manque d'entretien, bloc 6 Cité Modèle

45 Ibid.

Des modes de vie qui évoluent

Ces transformations s'inscrivent enfin dans une évolution plus large des structures sociales et familiales. Le modèle implicite de la famille nucléaire, qui sous-tendait une grande partie des projets modernistes, ne correspond plus à la diversité contemporaine des ménages. Les modes de vie se diversifient, les trajectoires résidentielles se complexifient, et les usages des espaces évoluent en conséquence.

Les dispositifs initiaux, conçus pour un cadre relativement stable, peinent alors à s'adapter. Ils avaient été pensés pour des habitants et des besoins supposés prévisibles. Or, la réalité montre l'inverse. Les habitants changent, les pratiques se déplacent, les attentes se transforment.

Un collectif fragilisé, mais pas disparu

Ainsi, le collectif tel qu'il avait été planifié se trouve progressivement désajusté. Les espaces et les équipements pensés pour soutenir certaines formes de vie commune ne produisent pas toujours les effets attendus. Ce décalage ne traduit pas seulement un échec du projet moderniste. Il révèle surtout les limites d'une conception qui a trop peu intégré l'évolution possible des usages, des ménages et des pratiques habitantes.

3.3 APPROPRIATION RÉEL DES GRANDS ENSEMBLES MODERNISTES

Du collectif planifié au collectif vécu

Face aux limites du collectif planifié et aux transformations progressives des grands ensembles, un déplacement s'opère. Le collectif cesse d'être uniquement défini par le projet pour être produit, au moins en partie, par les habitants eux-mêmes. Là où le modernisme proposait une organisation descendante des relations sociales, fondée sur une planification globale, les pratiques quotidiennes révèlent d'autres dynamiques. Elles sont plus situées, plus informelles, et relèvent davantage de l'usage que de la prescription.

Comme le souligne Michel de Certeau, l'urbanisme fonctionnaliste tend à classer et organiser ce qui est jugé maîtrisable, reléguant le reste (la déviance, l'imprévu, le vécu) comme à l'échelle de résidu. Pourtant, un paradoxe apparaît : plus le système se veut rationnel, plus il produit de l'indétermination, du détournement et des usages imprévus. La ville planifiée, pensée comme un système cohérent, se trouve ainsi continuellement réinterprétée par les pratiques ordinaires⁴⁶.

46 Certeau, M. de. 1980



Fig. 16 -Appropriation des terrasses du bloc 6 et 7

Les habitants comme acteurs de transformation

Malgré la relative rigidité des dispositifs modernistes, les habitants ne se contentent pas d'occuper passivement les espaces qui leur sont assignés. Ils les interprètent, les adaptent, les contournent. Des lieux initialement conçus pour une fonction précise, comme les halls, les paliers, les rez-de-chaussée ou les espaces extérieurs, peuvent être investis de manière imprévue. Ils deviennent alors des espaces de rencontre, de stockage, de jeu ou d'activités informelles. À l'inverse, certains lieux explicitement programmés pour accueillir du collectif restent peu utilisés. Ce décalage révèle une différence essentielle entre la fonction prescrite et l'usage réel.

Ces pratiques peuvent être comprises à partir de la distinction opérée par Michel de Certeau entre stratégies et tactiques. Les stratégies relèvent des institutions et des planificateurs : elles organisent l'espace à partir d'un lieu de pouvoir. Les tactiques, à l'inverse, désignent les manières de faire des usagers, qui n'ont pas de maîtrise structurelle mais composent avec l'existant. Elles prennent la forme de ruses, de détournements ou de bricolages, par lesquels les habitants réinterprètent l'espace sans en modifier formellement la structure⁴⁷.

Dans cette perspective, le collectif planifié relève davantage de la stratégie. L'architecte conçoit des espaces de rencontre en postulant que la forme pourra produire le lien. Le collectif vécu, au contraire, relève plutôt de la tactique. Il émerge à partir des usages imprévus, des appropriations situées et des ajustements quotidiens, souvent en dehors du cadre initialement prévu.

⁴⁷ Certeau, M. de. 1980



Fig. 17 - Les habitants «rusenb», création de chemin de désir à travers le parc de la Cité Modèle

Une géographie habitante

L'usager n'est donc pas passif. Même dans un grand ensemble rigide, l'habitant « ruse ». Il crée des raccourcis à travers les pelouses, il détourne un hall d'immeuble en espace de jeu, il crée des liens sociaux là où l'architecte n'avait rien prévu.

De Certeau permet également de préciser la manière dont ces appropriations se construisent.

La **synecdoque** désigne le fait de s'approprier une partie de l'espace pour représenter un tout, certains lieux deviennent alors des repères, des fragments investis du quotidien. **L'asyndète**, à l'inverse, c'est quand l'usager coupe ou saute des parties de l'espace : certains espaces sont alors ignorés, on va d'un point A à un point B en oubliant tout ce qui a entre les deux (couloirs, parkings, espaces indéterminés) .

Les parcours des habitants recomposent ainsi l'espace planifié en une géographie vécue, faite de sélections, de raccourcis et d'oublis . Il explique que les parcours des habitants ont une structure de mythe. Pourquoi ? Parce que les habitants se racontent une histoire avec la ville. Ils « bricolent » leur vie sociale avec des morceaux de l'espace qu'ils ont choisis (les synecdoques) et en ignorant le reste (les asyndètes). La ville moderne, si « panoptique » et « machinée » soit-elle, est sans cesse zébrée par ces gestes⁴⁸.

Ces pratiques montrent que l'espace réellement vécu ne correspond jamais entièrement à l'espace dessiné. Les habitants ne parcourent pas le grand ensemble comme un plan abstrait. Ils sélectionnent certains lieux, en évitent d'autres, construisent des habitudes, des raccourcis et des repères. L'espace moderniste, pourtant pensé comme rationnel et maîtrisé, est donc constamment réécrit par les pratiques ordinaires. C'est là que le collectif peut réapparaître, non pas comme un programme imposé, mais comme une construction progressive, issue des manières d'habiter.

48 Ibid.

Les limites de l'appropriation

Cependant, cette capacité d'appropriation ne s'exerce pas partout avec la même intensité. Tous les espaces ne se prêtent pas de la même manière à ces dynamiques. Dans de nombreux grands ensembles, l'absence de lieux clairement identifiables ou la présence d'espaces extérieurs trop vastes et anonymes limite les possibilités d'usage. Lorsque personne ne se sent réellement responsable d'un espace, celui-ci tend à devenir résiduel, délaissé ou simplement traversé.

À l'inverse, certains lieux à échelle intermédiaire peuvent devenir de véritables supports d'appropriation. Une buanderie commune, un jardin partagé, un local collectif ou un petit espace de voisinage permettent aux habitants de se reconnaître dans un lieu, d'y développer des usages.

Cette logique rejoint la notion d'« espace défendable » développée par Oscar Newman. Un espace devient plus facilement appropriable lorsqu'il est lisible, accessible, clairement identifié et associé à une forme de responsabilité collective. L'enjeu n'est donc pas seulement de laisser de l'espace disponible, mais de créer des conditions permettant aux habitants de le reconnaître comme un lieu possible d'usage, de présence et de relation⁴⁹. Cela ne garantit pas pour autant que ces espaces soient systématiquement respectés, mais cela y contribue fortement.

3.4 MUTUALISATION ET CAPITAL SOCIAL

Le partage comme alternative au collectif planifié

Face aux limites du collectif planifié, certaines pratiques habitantes révèlent d'autres formes d'organisation du vivre-ensemble, fondées non plus sur une programmation descendante, mais sur le partage, l'usage et la relation. La mutualisation et le capital social constituent, dans cette perspective, deux notions complémentaires permettant de comprendre comment le collectif peut se reconstruire à partir des pratiques. La mutualisation désigne le principe selon lequel certaines ressources (spatiales, matérielles ou organisationnelles) sont partagées entre plusieurs ménages plutôt que dupliquées à l'échelle individuelle.

Elle ne consiste donc pas seulement à « mettre en commun ». Elle permet de transformer une juxtaposition de logements en un système plus relationnel, où certains espaces, objets ou services deviennent des supports actifs du quotidien. Dans le logement social, cette logique prend une dimension très concrète. Elle peut permettre de gagner de la surface dans les logements, de réduire certains coûts, mais aussi d'améliorer la qualité d'usage par l'accès à des équipements plus généreux ou mieux adaptés. Une buanderie commune, un atelier partagé ou une salle polyvalente ne sont pas seulement des programmes utiles. Ce

⁴⁹Newmann O. 1972

sont aussi des lieux où peuvent se produire des rencontres, des échanges et des formes d'entraide ordinaire.

Une mutualisation déjà présente dans le projet moderne

Le Mouvement moderne avait déjà intégré une forme de mutualisation, notamment à travers l'intégration d'équipements et de services dans les grands ensembles. Des projets comme l'Unité d'habitation proposaient commerces, équipements collectifs, toitures accessibles ou « rues intérieures », dans une logique de condensation des fonctions. Toutefois, cette mutualisation relevait encore d'une conception fortement planifiée. Elle était pensée depuis le projet selon une vision descendante.

Le capital social comme ressource invisible

Cette capacité à produire du collectif à partir des usages peut être éclairée par la notion de capital social. Celui-ci désigne l'ensemble des ressources liées aux relations entre individus⁵⁰. Il ne se limite pas aux liens forts, mais inclut également des relations plus diffuses, faites d'interactions ponctuelles et ordinaires. Comme l'a montré Granovetter, ces « liens faibles » jouent un rôle essentiel dans la circulation de l'information, l'entraide et la structuration des réseaux sociaux⁵¹.

Dans l'habitat collectif, ces relations se construisent souvent à partir de situations très simples. Se croiser dans une buanderie, discuter dans un hall, partager un local vélo, jardiner au même endroit ou utiliser un atelier commun peut créer une familiarité progressive entre habitants. Ces interactions sont parfois discrètes, presque banales. Pourtant, elles participent à la construction d'un tissu relationnel essentiel.

50 Bourdieu, P. 1980

51 Granovetter, M. 1973

Synthèse

Ce chapitre a permis de démontrer le passage d'un collectif pensé par le projet à un collectif réellement vécu par les habitants. Les ambitions modernistes se trouvent progressivement transformées par les contraintes économiques, la réduction des équipements, l'évolution des populations et les conditions de gestion. Face à ce décalage, les habitants ne restent pas passifs. Ils adaptent, détournent et réinterprètent les espaces. Le collectif n'apparaît plus comme un résultat prévu par l'architecture, mais comme une construction quotidienne, fragile, située et évolutive.

Un premier enseignement de ce chapitre est que le collectif ne peut pas être entièrement planifié. Il ne naît pas seulement des intentions de l'architecte, mais se construit au fil du temps, à travers les usages réels, les pratiques quotidiennes et les habitants qui les font évoluer.

Un second enseignement est que l'analyse des pratiques habitantes peut devenir un véritable levier de projet. Les détournements, les raccourcis, les appropriations ou les usages imprévus sont des ressources précieuses de projet. Ils révèlent des besoins parfois absents du projet initial.

Enfin, ce chapitre montre que la mutualisation peut constituer un levier important de réactivation du collectif. Des buanderies, des ateliers, des locaux communs, des jardins partagés ou des espaces polyvalents peuvent améliorer le quotidien des habitants, tout en créant des situations favorables à la rencontre, à l'entraide et aux liens faibles.

4 RECONSIDÉRER LE PATRIMOINE MODERNISTE

« Ne jamais démolir, ne jamais retrancher ou remplacer, toujours ajouter, transformer et réutiliser. »⁵²

Hypothèse 4 : Les pratiques habitantes, les usages collectifs et les formes de sociabilité peuvent être considérés comme une dimension patrimoniale immatérielle des grands ensembles modernistes.

Aujourd'hui largement remis en question, les grands ensembles font l'objet de regards contrastés, entre rejet, transformation et reconnaissance patrimoniale. Il s'agit dès lors de reconsidérer ces architectures non seulement comme des formes bâties, mais comme des supports de pratiques, de mémoire et de potentialités encore actives.

4.1 UN PATRIMOINE REJETÉ : ENTRE STIGMATISATION ET TRANSFORMATION

Un héritage paradoxal

Les grands ensembles modernistes occupent aujourd'hui une position paradoxale dans le paysage urbain contemporain. Hérités d'un projet ambitieux de transformation sociale, ils sont pourtant souvent associés à une image négative. Cette perception ne repose pas uniquement sur leurs qualités spatiales ou architecturales. Elle s'est construite progressivement, à travers un ensemble de représentations qui tendent à réduire ces ensembles à leurs dysfonctionnements.

La stigmatisation des grands ensembles s'inscrit ainsi dans un processus plus large de disqualification symbolique. Comme l'ont montré plusieurs travaux en sociologie urbaine, l'image d'un lieu influence profondément les pratiques qui s'y déploient. Les grands ensembles ne sont pas seulement perçus comme des formes urbaines spécifiques, mais comme des territoires associés à des difficultés sociales, économiques et politiques. Cette charge symbolique contribue à produire un regard homogénéisant, qui masque la diversité des situations et des usages⁵³.

La dégradation matérielle comme argument du rejet

À cette disqualification symbolique s'ajoute une critique récurrente portant sur la matérialité même de ces architectures. Conçus dans un contexte d'innovation technique et de production rapide, les grands ensembles ont souvent mobilisé des matériaux et des procédés constructifs encore expérimentaux. Ces choix répondaient à une volonté

⁵²Druot, F., Lacaton, A. et Vassal, J.-P. 2008.

⁵³Vadelorge, L. 2006

d'industrialisation et de rationalisation. Mais ils ont aussi conduit, dans de nombreux cas, à des pathologies du bâti⁵⁴.

Vieillesse prématurée, défauts d'étanchéité, dégradation des façades. Ces altérations matérielles renforcent la perception d'un habitat dégradé et contribuent à associer ces architectures à une forme d'obsolescence. Le rejet ne relève donc pas seulement de l'image. Il s'appuie aussi sur des problèmes concrets, visibles, qui ont progressivement fragilisé la reconnaissance de ce patrimoine.

Transformer ou faire disparaître

Face à cette situation, les réponses apportées relèvent majoritairement de deux logiques. La première est celle de la transformation. Elle prend la forme de politiques de rénovation visant à améliorer les performances techniques des bâtiments, souvent à travers des interventions lourdes sur l'enveloppe, les infrastructures ou les équipements.

La seconde est celle de la disparition. Certaines opérations de démolition traduisent une volonté plus radicale de rompre avec cet héritage, en remplaçant les grands ensembles par de nouvelles formes urbaines, jugées plus adaptées aux attentes contemporaines.

Déplacer le regard vers les potentialités

Le risque est alors de ne plus regarder les grands ensembles qu'à travers leurs défaillances. Leurs qualités spatiales, leurs espaces ouverts, leurs structures généreuses, leurs rez-de-chaussée, leurs équipements ou leurs formes de vie collective persistantes passent au second plan. Pourtant, ces ensembles ne sont pas seulement des objets dégradés. Ils sont aussi des supports encore disponibles.

Ainsi, le modernisme se trouve aujourd'hui moins évalué pour ce qu'il est que pour ce qu'il représente. Les grands ensembles deviennent le support d'un récit dominant, celui de l'échec d'un projet social et architectural qui influence profondément les modes d'intervention et les stratégies urbaines. Cette lecture, en homogénéisant des situations complexes, tend à occulter les dimensions plus fines de ces territoires, notamment les usages qui s'y développent et les formes de vie collective qui persistent.

⁵⁴Scott, J. C. 1998

4.2 UNE PATRIMONIALISATION PARTIELLE : LA FORME SANS LES USAGES

Une revalorisation progressive, mais encore limitée

Parallèlement au rejet dont ils font l'objet, les grands ensembles modernistes connaissent depuis plusieurs décennies un processus de revalorisation progressive. Certaines réalisations emblématiques sont aujourd'hui reconnues, protégées ou réhabilitées, témoignant d'un intérêt renouvelé pour l'héritage du Mouvement moderne.

Cette reconnaissance reste toutefois partielle. Elle concerne souvent les objets les plus remarquables, les auteurs les plus identifiés ou les principes les plus lisibles du modernisme. Autrement dit, on commence à reconnaître la valeur architecturale de ces ensembles, mais cette reconnaissance demeure encore largement centrée sur la forme bâtie.

Une patrimonialisation centrée sur l'objet architectural

Cette patrimonialisation se concentre principalement sur les dimensions formelles et théoriques de l'architecture. La composition des volumes, la clarté des principes, la signature des architectes ou encore l'inscription dans l'histoire du modernisme deviennent les principaux critères d'évaluation. Les bâtiments sont alors appréhendés comme des objets architecturaux à préserver, porteurs d'une valeur historique, esthétique ou constructive.



Fig. 18 - Conserver la forme bâti, sans ses usages

La valeur sociale du patrimoine

Depuis le début du XXI^e siècle, la notion de patrimoine tend pourtant à s'élargir. La valeur sociale occupe une place de plus en plus importante dans les débats patrimoniaux. Les travaux de Laurajane Smith vont dans ce sens. Pour elle, la valeur d'un patrimoine ne vient pas seulement de ses qualités matérielles, historiques ou esthétiques, mais aussi des usages, des mémoires, des attachements et des significations collectives que des groupes sociaux attribuent à un lieu⁵⁵.

Ce qui est vécu au quotidien (les formes d'appropriation, les relations de voisinage, les transformations ordinaires) est rarement considéré comme constitutif de la valeur patrimoniale. Or, l'architecture ne se réduit pas à sa matérialité. Elle participe à la construction du sens des lieux, à travers les expériences et les significations qu'elle rend possibles⁵⁶.

Conserver l'objet, mais oublier ce qui le rend vivant

Dans cette perspective, la patrimonialisation actuelle apparaît déséquilibrée. Elle conserve l'objet architectural, mais tend parfois à ignorer ce qui le rend habitable et signifiant. Les grands ensembles sont reconnus pour ce qu'ils représentent dans l'histoire de l'architecture, mais plus rarement pour ce qu'ils produisent encore comme usages, comme attachements ou comme formes de vie collective.

Vers une patrimonialisation du collectif

Dès lors, il devient nécessaire de dépasser une conception strictement matérielle du patrimoine. Les usages, les pratiques habitantes et les formes de sociabilité peuvent être envisagés comme une dimension patrimoniale à part entière, au même titre que les qualités architecturales du bâti.

Le collectif, entendu comme l'ensemble des relations, des appropriations et des situations de coprésence, constitue ainsi une valeur immatérielle. Il s'inscrit dans le temps, dans les habitudes et dans les manières d'habiter. Il participe pleinement à l'identité de ces lieux.

Reconsidérer les grands ensembles comme patrimoine implique alors de déplacer notre regard. Il ne s'agit plus seulement de conserver des formes, mais de reconnaître et de soutenir les usages qui y prennent place.

⁵⁵ Smith, L. 2006

⁵⁶ Norberg-Schulz, C. 1991



Fig 18 - Générosité des espaces et rez-de-chaussé ouvert, bloc 1 Cité Modèle

4.3 RECONSIDÉRER LES GRANDS ENSEMBLES : DE LA DÉMOLITION AUX LEVIERS DE TRANSFORMATION

Changer de regard sur l'existant

En opposition à l'image d'une architecture obsolète ou problématiques, les grands ensembles peuvent être considérés comme un support en attente de réactivation. Il est donc maintenant nécessaire de se pencher sur les potentiels que cette architecture particulière a à nous offrir.

D'un point de vue matériel, les grands ensembles représentent un capital considérable. Leur démolition, souvent mobilisée comme solution radicale, engage une perte importante d'énergie grise, c'est-à-dire l'ensemble de l'énergie nécessaire à la production, au transport et à la mise en œuvre des matériaux.

Dans le contexte actuel de crise écologique, la conservation et la transformation de ces structures apparaissent dès lors comme des stratégies indispensables. Valoriser ces structures permet de prolonger la durée de vie non seulement bâti, mais également de limiter l'impact environnemental. Grâce notamment à des techniques comme le réemploi qui considère l'existant non comme un obstacle, mais comme une matière première à exploiter.

Un capital social difficile à déplacer

Au-delà de cette dimension matérielle et environnementale, les grands ensembles constituent également un capital social. Cette ressource est plus difficile à déplacer qu'un bâtiment, car elle repose sur des habitants, des habitudes et des formes d'attachement au quartier.

Ces ensembles concentrent une part importante du logement social. Ils accueillent des populations diverses, inscrites dans des parcours résidentiels, économiques et culturels différents. Ils sont aussi le lieu de solidarités, d'entraide quotidienne, de relations de voisinage et de pratiques collectives. Détruire un grand ensemble ne signifie donc pas seulement supprimer une forme bâtie. C'est aussi risquer de fragiliser des relations sociales existantes.

Une ressource spatiale pour le projet

Sur le plan spatial, ces architectures offrent également des qualités importantes pour le projet. Leur générosité, leur répétition structurelle, leurs espaces ouverts et leurs rez-de-chaussée parfois sous-utilisés constituent des opportunités. Il y a là une matière disponible. Non pas une page blanche, mais un support déjà présent, à partir duquel il devient possible d'intervenir.

Leur efficacité structurelle, la répétition de leurs trames, la présence d'espaces inoccupés ou de rez-de-chaussée sous-utilisés constituent autant de leviers pour introduire de nouveaux usages. Le modernisme a également fait émerger des formes particulièrement propice à cette flexibilité.

Plutôt que de figer ces structures dans un état donné, il s'agit de les envisager comme des supports ouverts, capables d'accueillir des évolutions, des adaptations et des appropriations. Cette approche rejoint, en filigrane, les réflexions de Habraken, qui distingue la structure permanente du bâti des éléments susceptibles d'être transformés par les habitants ou par le projet⁵⁷.

Synthèse

Ce chapitre a permis de montrer que les grands ensembles modernistes restent encore trop souvent associés à l'échec, à la dégradation ou à l'obsolescence. Pourtant, leur valeur ne se limite pas à leur forme bâtie, ni à leur appartenance à l'histoire du Mouvement moderne. Elle réside aussi dans les usages qu'ils accueillent, les relations sociales qui s'y développent et le capital spatial qu'ils représentent.

Un premier enseignement de ce chapitre est qu'il ne faut pas réduire les grands ensembles à leur image négative. Leur stigmatisation masque souvent la diversité des situations, les formes de vie collective qui persistent et les attachements que certains habitants entretiennent avec leur lieu de vie.

Un second enseignement est que le collectif peut être considéré comme une forme de patrimoine immatériel. Les relations de voisinage, les appropriations, les habitudes, les usages quotidiens et les formes d'entraide participent pleinement à l'identité d'un lieu.

Enfin, ce chapitre montre que les grands ensembles doivent être perçus comme des supports disponibles pour le projet. Leurs structures, leurs espaces ouverts, leurs rez-de-chaussée et leurs lieux sous-utilisés constituent de véritables opportunités pour le projet.

⁵⁷ Habraken, N. J. 1972

5 L'ARCHITECTURE COMME SUPPORT DU COLLECTIF : CONDITIONS ET DISPOSITIFS

Hypothèse 5 : Les relations sociales dans l'habitat collectif se construisent selon une gradation d'échelles, allant du seuil du logement au quartier.

Dans une perspective de projet, la question du collectif ne relève plus uniquement de l'analyse, mais de l'action. L'enjeu consiste alors à identifier les conditions architecturales capables de soutenir des formes de coprésence, d'interaction et d'appropriation, en mobilisant l'espace comme un support plutôt que comme un déterminant.

5.1 LE COLLECTIF COMME CONTINUITÉ ENTRE LES DIFFÉRENTES ÉCHELLES

L'une des hypothèses principales est de considérer que le collectif ne se joue pas dans un espace unique. Il se construit au contraire dans une continuité d'échelles, depuis le seuil du logement jusqu'aux relations entre quartiers. Cette lecture permet de dépasser une approche trop localisée du collectif, qui l'associerait uniquement à un équipement, à une place ou à un espace commun.

Le collectif apparaît plutôt comme une gradation. Il passe progressivement du plus intime au plus public, du logement à l'immeuble, de l'immeuble au quartier, puis du quartier à la ville. Ce qui m'intéresse particulièrement ici, ce ne sont pas seulement les échelles en elles-mêmes, mais surtout les articulations entre elles. C'est souvent dans ces zones de transition que le projet architectural peut avoir le plus d'influence : un seuil, un hall, un pied d'immeuble, une place, un accès ou un parcours peuvent soit soutenir la relation, soit au contraire la rompre.

Afin de rendre cette lecture plus opératoire, les échelles seront ici nommées de XS à XXL. Cette classification reste volontairement simplifiée. Elle ne cherche pas à réduire la complexité des situations, mais à offrir un outil de lecture pratique pour identifier les lieux où le collectif peut être soutenu, affaibli ou réactivé.



Fig. 19 - Transition brutale entre la coursière et le logement.
Articulation réduite à l'épaisseur du châssis



Fig. 20 - Coursive du bloc 2, Cité Modèle



Fig. 21 - Manque de place dans les logements, salle de bain
logement 3 chambres, bloc 2



Fig. 23 - Cuisine logement 3 chambres, bloc 2

XS - De l'intime aux espaces partagés

L'échelle XS correspond aux espaces en contact direct avec le logement. Elle regroupe les seuils, les couloirs, les paliers et les coursives. Ce sont des espaces très proches de l'intime, mais déjà exposés à la présence de l'autre. Ils forment la première articulation entre l'espace privé du logement et les espaces partagés de l'immeuble.

À cette échelle, le collectif se joue dans des relations de voisinage immédiates. Se croiser, se saluer, reconnaître une présence familière. Ce sont des gestes discrets, parfois presque invisibles, mais ils participent à la construction d'une sociabilité quotidienne.

La qualité du seuil devient donc essentielle. Une transition trop brutale entre le logement et l'espace commun peut produire de la mise à distance. À l'inverse, une certaine épaisseur du seuil permet d'accueillir une présence, de s'arrêter, d'échanger ou de s'approprier l'espace.

S - Le groupement de logements

L'échelle S correspond à un groupement de logements. Elle dépasse la relation immédiate du seuil, tout en restant dans un cadre encore proche. C'est à cette échelle que peuvent apparaître des formes de voisinage élargi, sans basculer directement dans l'échelle plus anonyme de l'immeuble entier.

Cette échelle est particulièrement intéressante dans le logement social, où les surfaces privatives sont souvent contraintes. La mutualisation peut alors répondre à des besoins très concrets. Un salon partagé, une chambre d'amis commune, un espace d'étude, un local de rangement ou une petite buanderie peuvent offrir des qualités difficiles à intégrer dans chaque logement.

Mais la mutualisation ne doit pas être comprise uniquement comme une économie de surface. Elle est aussi un outil relationnel. En partageant certains usages, les habitants partagent également des règles, des temporalités, des habitudes et des occasions répétées de coprésence.



Fig. 24 - RDC bloc 1, 2 et 3 relation au contexte

M - L'immeuble comme cadre collectif

L'échelle M correspond à l'immeuble dans son ensemble. Elle regroupe les halls, les escaliers, les circulations communes, les toitures, les locaux partagés et les espaces collectifs propres aux habitants d'un même bâtiment. Ici, le collectif engage une responsabilité plus large. Il ne concerne plus seulement quelques voisins proches, mais l'ensemble d'un groupe résidentiel.

Cette échelle permet d'interroger la capacité de l'immeuble à dépasser une logique strictement de distribution et d'habiter. Les paliers, les circulations et les locaux communs peuvent devenir des espaces habitables.

L'architecture moderniste offre ici un potentiel important. Beaucoup de grands ensembles possèdent des halls généreux, des circulations nombreuses, des toitures plates ou des espaces communs sous-utilisés. Ces lieux peuvent accueillir des buanderies, des salles polyvalentes, des espaces d'étude, des ateliers ou des locaux associatifs. Ils deviennent alors des supports de coprésence ordinaire à l'échelle de l'immeuble.

L - Liaison au contexte

L'échelle L se joue dans l'articulation entre l'immeuble et son environnement immédiat. Elle concerne les pieds d'immeuble, les rez-de-chaussée, les abords, les parkings, les locaux vélos et les espaces sous pilotis. C'est une échelle souvent ambiguë. Elle n'est plus vraiment celle du bâtiment, mais pas encore pleinement celle du quartier.

Les pilotis en sont un bon exemple. Ils appartiennent visuellement au domaine public, tout en restant symboliquement rattachés à l'immeuble. Cette ambiguïté peut produire des espaces traversés mais peu appropriés. Elle peut aussi devenir une qualité, si le projet parvient à transformer ces lieux en seuils actifs.

À cette échelle, l'enjeu est de travailler la manière dont l'immeuble s'adresse à son contexte. Un pied d'immeuble aveugle, indéfini ou uniquement technique fragilise la relation. À l'inverse, un rez-de-chaussée habité, un local collectif visible, un café de quartier, un atelier ou un espace partagé peuvent créer une transition plus généreuse entre les habitants de l'immeuble, les habitants du quartier et les usagers extérieurs.



Fig. 25 - Centralités, la place haute avec sa bibliothèque et sa maison de quartier, Cité Modèle



Fig. 26 - Place haute, coeur de la Cité Modèle



Fig. 27 - Centre culturel et place basse, Cité Modèle

XL - Le quartier et ses centralités

L'échelle XL correspond aux relations de quartier. Le collectif ne se limite plus à l'immeuble, mais se déploie dans un réseau d'espaces ouverts, de parcours, d'équipements et de centralités. Places, parcs, esplanades, commerces, équipements sportifs, lieux culturels ou services de proximité deviennent alors des supports de coprésence élargie.

À cette échelle, il ne s'agit pas seulement de créer une grande centralité unique. Le collectif peut aussi se construire de manière plus diffuse, à travers une série de lieux modestes mais bien répartis. Un banc, une aire de jeu, un jardin partagé, un local associatif ou un petit équipement peuvent parfois avoir autant d'importance qu'un grand espace public, parce qu'ils s'inscrivent directement dans les parcours quotidiens.

L'échelle XL met donc en jeu l'épaisseur du quartier. Elle concerne les lieux où se croisent habitants, usagers réguliers et visiteurs occasionnels. Elle permet de dépasser le cadre strictement résidentiel pour inscrire le collectif dans un réseau d'usages plus ouvert et plus visible.



Fig. 28 - Rampe des Citronniers, Cité Modèle. Accès à l'arrêt de métro Roi Baudouin



Fig. 29 - «Place Ronde», aujourd'hui majoritairement recouverte par des parkings, Cité Modèle

XXL - Le quartier dans la ville

À l'échelle XXL, le collectif s'inscrit dans une logique territoriale plus large. Il ne s'agit plus seulement de structurer les relations internes au quartier, mais de penser son ouverture vers la ville. Le quartier est-il visible ? Est-il identifiable ? Est-il traversé ? Donne-t-il envie d'entrer ?

Des équipements, des institutions, des lieux culturels, des espaces sportifs ou des centralités peuvent dépasser le périmètre résidentiel et créer des relations avec le reste de la ville.

L'enjeu est celui de la connexion. Travailler l'échelle XXL revient à penser les accès, les continuités, les seuils urbains, la lisibilité du quartier et les programmes capables d'attirer des publics extérieurs, sans effacer l'identité propre du quartier.

Une grille de lecture pour le projet

Lire le collectif à travers ces échelles permet de construire une méthode d'intervention. Chaque échelle révèle un type de relation, un type d'usage et un type de fragilité. Le seuil interroge la relation de voisinage. Le groupement de logements interroge la mutualisation. L'immeuble interroge la gestion commune. Le pied d'immeuble interroge l'adresse et l'appropriation. Le quartier interroge les centralités. La ville interroge l'ouverture et la connexion.

Cette grille constitue donc une première base pour les hypothèses de projet. Elle permet de repérer les lieux où intervenir, mais aussi de comprendre à quelle intensité de collectif chaque intervention peut répondre.

5.2 LES POTENTIELS RELATIONNELS : LIRE L'ESPACE COMME DISPOSITIF

Pour passer d'une lecture analytique du collectif à une approche opératoire, la notion de potentiels relationnels, développée par Gérard Ledent dans sa thèse « *Potentils Relationnels. L'aptitude des dispositifs physiques de l'habitat à soutenir la sociabilité. Bruxelles, le cas des immeubles élevés et isolés de logement* », offre un cadre particulièrement pertinent. Elle permet de considérer l'architecture non plus comme une forme ou un programme, mais comme un dispositif capable de moduler les conditions de la relation⁵⁸.

Dans cette perspective, l'espace n'est pas évalué uniquement pour ce qu'il est, mais pour ce qu'il rend possible. Il ne produit pas directement les interactions, mais il en configure les probabilités, en facilitant certaines situations et en en contraignant d'autres. Cette approche permet donc de lire l'architecture comme un ensemble de conditions relationnelles. Ledent propose ainsi d'analyser tout dispositif spatial à partir de quatre

⁵⁸ Ledent, G. 2014

dimensions complémentaires : la séparation, l'occupation, l'orientation et la (dis)position

59

La séparation

La séparation constitue une première condition fondamentale. Loin d'être seulement un obstacle, la limite rend possible la relation en introduisant une distance entre soi et l'autre, entre l'intime et le commun, entre le logement et l'espace partagé. Sans séparation, il n'y a ni adresse, ni reconnaissance, ni possibilité d'engagement progressif. La qualité du collectif dépend donc moins d'une ouverture totale que de la justesse des seuils.

L'occupation

L'occupation renvoie à la capacité d'un espace à être habité au-delà de la simple circulation. Un lieu qui permet de s'arrêter, de s'installer, même brièvement, ouvre la possibilité d'une interaction. À l'inverse, un espace uniquement traversé réduit le collectif à une succession de passages. On y circule, mais on ne s'y attarde pas. La présence reste alors trop faible pour devenir relation.

L'orientation

L'orientation engage la lisibilité et la visibilité. Un espace compréhensible, identifiable, permet aux usagers de s'y situer et d'y projeter des usages. La visibilité mutuelle joue ici un rôle essentiel. Elle participe à la production d'une présence partagée, condition minimale de toute forme de sociabilité. Mais cette visibilité doit rester juste : trop faible, elle isole ; trop forte, elle expose⁶⁰.

La (dis)position

Enfin, la (dis)position concerne la manière dont l'espace organise les corps en présence. Les distances, les alignements, les proximités ou les mises en face-à-face influencent directement les possibilités d'interaction. L'espace devient alors un agencement relationnel, qui met en tension des individus sans jamais déterminer leurs comportements⁶¹.

Ces quatre dimensions ne fonctionnent pas de manière isolée. Elles s'articulent pour produire des situations plus ou moins propices à l'émergence du collectif. Un hall traversant mais non habitable, une esplanade visible mais sans appropriation possible, ou encore une coursive occupable mais sans qualité de seuil, illustrent les limites de dispositifs partiels. L'intérêt de cette grille est donc de permettre une lecture plus fine des espaces existants, afin d'identifier ce qui peut être ajusté, renforcé ou réactivé par le projet.

59 Ibid.

60 Ledent, G. 2014

61 Ibid.

5.3 LES CONDITIONS ARCHITECTURALES DU COLLECTIF : VISIBILITÉ, LISIBILITÉ ET ÉPAISSEUR DES LIMITES

Si les potentiels relationnels permettent de lire l'espace comme un dispositif, il faut ensuite identifier les qualités concrètes qui rendent ces dispositifs réellement opérants. Le collectif ne dépend pas seulement d'une organisation spatiale générale. Il repose aussi sur des conditions architecturales précises, capables de soutenir la présence, l'appropriation et l'interaction.

La visibilité

Parmi ces conditions, la visibilité joue un rôle central. Elle ne renvoie pas uniquement à une transparence physique, mais à la possibilité d'une perception mutuelle. Voir et être vu, sans être totalement exposé, constitue une condition minimale de la coprésence. Des dispositifs comme des stores, des rideaux ou des fenêtres encastrés peuvent avoir une influence directe sur la visibilité.

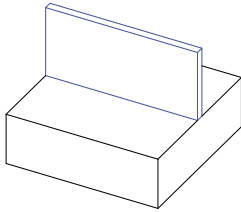
La lisibilité

La lisibilité prolonge cette dimension. Un espace compréhensible, structuré et identifiable permet aux habitants de s'y orienter, mais aussi de s'y projeter. À l'inverse, les configurations trop complexes, trop indéterminées ou sans statut clair tendent à produire de l'évitement.

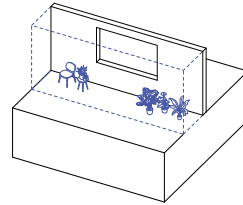
L'adresse

L'adresse constitue une autre condition essentielle. Un espace collectif fonctionne lorsqu'il est identifiable, situé et appropriable. L'absence d'adresse produit des espaces sans statut clair, où personne ne se sent réellement légitime pour agir. À l'inverse, un lieu adressé engage une forme de responsabilité implicite. Il devient plus facile à nommer, à investir, à entretenir ou à partager.

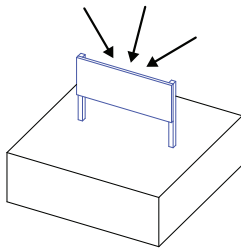
Ces conditions ne sont pas indépendantes. Elles se renforcent ou se fragilisent mutuellement. Un espace visible mais non habitable reste traversé. Un espace habitable mais sans adresse reste peu investi. Un espace lisible mais sans visibilité limite les interactions. C'est dans leur combinaison que se joue la qualité relationnelle d'un lieu.



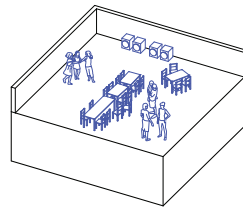
Séparation



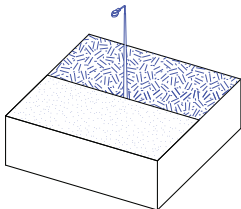
Occupation



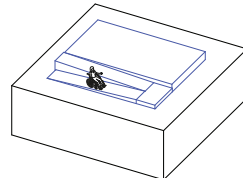
Orientation



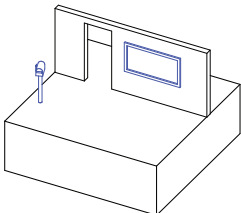
(Dis)position



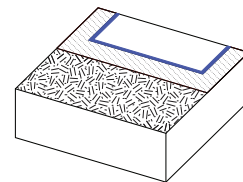
Visibilité



Lisibilité/accessibilité



Adresse



Epaisseur de la limite

Fig. 30 - Conditions d'émergence du collectif

L'épaisseur des limites

Le collectif ne se joue ni dans les espaces strictement publics, ni dans les espaces privés, mais dans les zones de passage qui les articulent. Ces espaces intermédiaires (seuils, paliers, coursives, rez-de-chaussée) constituent les lieux où s'opèrent les ajustements entre soi et l'autre. Leur qualité ne dépend pas uniquement de leur présence, mais de leur épaisseur, c'est-à-dire de leur capacité à accueillir des situations intermédiaires, ni totalement exposées, ni totalement retirées.

La limite ne doit pas être comprise comme une simple ligne de séparation, mais comme un dispositif relationnel. Elle permet de réguler la distance, de filtrer les interactions et de moduler les degrés d'engagement. Une limite mince, réduite à une frontière stricte, tend à produire une opposition brutale entre intérieur et extérieur.

À l'inverse, une limite épaisse introduit une zone de négociation, dans laquelle les usages peuvent se déployer de manière progressive⁶². Elle permet aux habitants de maîtriser leur degré d'exposition, d'être présents sans être immédiatement contraints à l'interaction.

Dans les grands ensembles modernistes, ces espaces de transition ont parfois été affaiblis. La dissociation entre le logement et le sol, l'abstraction de certains rez-de-chaussée ou la standardisation des circulations ont parfois réduit la capacité de ces zones intermédiaires à accueillir des usages. La relation devient alors plus difficile. Soit elle est trop directe, soit elle est évitée, faute de médiation spatiale.

Réintroduire de l'épaisseur dans les limites ne signifie donc pas nécessairement ajouter de nouveaux espaces. Il s'agit plutôt de retravailler la manière dont les seuils sont conçus. Retraits, porosités, assises, variations de niveaux, filtres visuels ou petites appropriations possibles peuvent transformer une limite en véritable espace de transition. L'enjeu est de produire des situations capables d'accueillir des usages indéterminés, évolutifs et appropriables.

⁶²Ledent, G. 2014

Synthèse

Ce chapitre a permis de dégager les premières hypothèses directement liées au projet.

Un premier enseignement de ce chapitre est que le collectif doit être pensé à toutes les échelles. Il ne se limite pas à un espace commun ou à un équipement, mais se construit progressivement, depuis les relations de voisinage immédiates jusqu'aux relations plus larges avec le quartier et la ville.

Un second enseignement est que les articulations entre ces échelles constituent des lieux décisifs pour le projet. Les seuils, les halls, les pieds d'immeuble, les pilotis, les accès ou les parcours ne sont pas de simples espaces de transition. Ils peuvent devenir de véritables supports de relation, à condition d'être lisibles, appropriables et clairement adressés.

Un troisième enseignement est que l'espace doit être lu comme un dispositif relationnel. Les notions de séparation, d'occupation, d'orientation et de disposition permettent d'évaluer ce qu'un lieu rend possible en matière de coprésence, d'appropriation et d'interaction.

Enfin, ce chapitre montre que les qualités architecturales fines sont essentielles. La visibilité, la lisibilité, l'adresse et l'épaisseur des limites permettent de transformer des espaces simplement traversés en lieux habitables, appropriables et capables de soutenir des formes ordinaires de collectif.

Hypothèses de projet

L'ensemble de la recherche théorique et particulièrement le chapitre 5, nous permet maintenant de poser des hypothèses de projets qui seront expérimentés sur le cas d'étude.

Hypothèse 1 : Réactiver le collectif par une gradation d'échelles

Le collectif ne doit pas être traité de manière isolée, mais comme une continuité allant du seuil du logement jusqu'au quartier. Le projet doit donc intervenir aux différentes échelles sans négliger les articulations entre ces échelles, car ce sont souvent elles qui soutiennent ou fragilisent les relations quotidiennes

Hypothèse 2 : Transformer les espaces intermédiaires en supports relationnels

Les espaces intermédiaires constituent les lieux les plus importants pour réactiver le collectif dans les grands ensembles. Halls, paliers, coursives, pilotis, rez-de-chaussée et abords d'immeuble ne doivent plus être considérés comme de simples espaces de passage, mais comme des dispositifs capables d'accueillir le collectif.

Hypothèse 3 : Réactiver le collectif par la mutualisation des usages

La mutualisation peut devenir un levier concret de réactivation du collectif. Dans un contexte de logement social où les surfaces privatives sont souvent contraintes, des espaces partagés peuvent améliorer le quotidien tout en créant des situations de coprésence répétées.

Hypothèse 4 : Faire des usages existants une matière de projet

Le projet ne doit pas seulement partir du plan ou de l'intention architecturale initiale. Il doit aussi prendre en compte les pratiques habitantes.

Hypothèse 5 : Valoriser le patrimoine bâti et vécu pour renforcer l'image du quartier

Mettre en valeur ces deux dimensions peut contribuer à transformer le regard porté sur le quartier, à renforcer son identité et à soutenir une forme de fierté d'habiter.

CONCLUSION

Cette partie théorique a permis d'interroger les grands ensembles modernistes à partir d'un angle précis : celui du collectif. L'objectif n'était pas de juger une utopie passée, ni de réduire ces architectures à leur image négative, mais de comprendre ce qu'elles ont tenté de produire, ce qu'elles ont effectivement permis, puis ce qu'elles peuvent encore offrir aujourd'hui. Les grands ensembles sont nés d'une ambition sociale forte. Ils cherchaient à améliorer les conditions matérielles de vie, à offrir plus d'air, plus de lumière, plus d'accès aux équipements, mais aussi à organiser de nouvelles manières d'habiter. Cette ambition ne concernait donc pas seulement la production de logements. Elle engageait une vision plus large de l'architecture comme outil de transformation sociale.

Le premier enseignement de cette recherche est que le collectif ne peut pas être entièrement produit par la forme architecturale. Le modernisme a souvent supposé que l'organisation rationnelle de l'espace, la séparation des fonctions, la planification des équipements et la disposition des bâtiments pouvaient structurer les relations sociales. Or, l'analyse montre que le collectif ne naît pas automatiquement d'un plan, d'un espace commun ou d'un équipement. Il dépend d'une combinaison plus fragile entre espaces, usages, gestion, représentations et habitants. L'architecture ne produit donc pas directement le collectif. Elle peut toutefois en créer les conditions.

Ce déplacement constitue l'un des apports principaux de ce travail. Il invite à ne plus considérer le collectif comme un résultat attendu du projet, mais comme un processus situé, évolutif et toujours dépendant des pratiques. Les habitants ne sont pas de simples usagers passifs d'un espace conçu en amont. Ils interprètent, adaptent, détournent et réinvestissent les lieux. Les raccourcis, les usages informels, les espaces appropriés ou évités deviennent alors des indices essentiels pour comprendre ce qui fonctionne réellement.

Cette recherche a également montré que les grands ensembles ne doivent pas être uniquement lus à travers leurs défaillances. Leur stigmatisation, leur vieillissement matériel et les limites de leur mise en œuvre ont souvent conduit à les considérer comme des problèmes à corriger, voire comme des formes urbaines à remplacer. Pourtant, ils possèdent encore des qualités spatiales importantes : générosité des espaces ouverts, structures disponibles, rez-de-chaussée sous-utilisés, pilotis, circulations, halls, toitures, équipements et espaces intermédiaires. Ces éléments constituent une matière de projet. Non pas une page blanche, mais un support déjà présent, capable d'accueillir de nouveaux usages.

La question patrimoniale prend alors une place importante. Reconsidérer les grands ensembles comme patrimoine ne peut pas se limiter à préserver leurs formes bâties ou leurs qualités plastiques. Leur valeur réside aussi dans ce qui s'y vit : les usages, les habitudes, les relations de voisinage, les attachements et les formes d'entraide. Le collectif peut ainsi être compris comme une dimension patrimoniale immatérielle. Cette idée me

semble essentielle, car elle permet de déplacer le regard. Préserver un grand ensemble ne revient pas seulement à conserver des façades, des volumes ou une composition moderniste. C'est aussi reconnaître les formes de vie qui s'y sont développées et les potentialités qu'elles ouvrent pour le projet.

Le dernier enseignement concerne les échelles. Le collectif ne se joue pas dans un seul lieu. Il se construit progressivement, depuis le seuil du logement jusqu'au quartier et à la ville. Un palier, un hall, une coursive, un pied d'immeuble, une place, un équipement ou un parcours ne produisent pas les mêmes formes de relation, mais chacun peut participer à une continuité collective. Ce sont surtout les articulations entre ces échelles qui deviennent décisives. Là où la transition est trop brutale, trop indéterminée ou trop anonyme, la relation se fragilise. À l'inverse, lorsqu'un seuil est lisible, qu'un espace permet l'arrêt, qu'un lieu est adressé et qu'une limite possède une certaine épaisseur, l'architecture peut soutenir des formes ordinaires de coprésence et d'appropriation.

Ce tome théorique permet donc de formuler une position de recherche claire. Les grands ensembles modernistes ne doivent pas être compris uniquement comme les traces d'un échec, mais comme des structures encore capables de soutenir le collectif, à condition de les relire à partir des usages réels, des échelles de relation et de leur valeur patrimoniale vécue. L'aspect spécifique de ce travail réside dans cette articulation entre modernisme, collectif, pratiques habitantes et projet architectural. Il ne s'agit pas de revenir à l'utopie initiale, ni de produire artificiellement du vivre-ensemble, mais de comprendre comment l'architecture peut rendre certaines relations possibles, sans jamais les imposer.

Tome 2 : Pratique

6 CAS D'ÉTUDE : LA CITÉ MODÈLE

Les chapitres précédents ont permis de définir le collectif comme une construction à la fois spatiale, sociale et symbolique. Ils ont également montré que l'architecture ne produit pas directement le collectif, mais qu'elle peut en conditionner l'émergence. Il s'agit maintenant de confronter ces hypothèses à un terrain concret : la Cité Modèle, située à Laeken.

La Cité Modèle constitue l'un des exemples les plus emblématiques de l'urbanisme moderniste en Belgique. Inspirée par les principes du Mouvement moderne, elle dépasse la simple opération de logement et s'inscrit dans une réflexion plus large sur l'habitat collectif. Elle cherche à articuler logements, espaces ouverts, équipements, circulations et vie collective dans un même système⁶³.

Ce cas d'étude est particulièrement intéressant pour ce travail, car il incarne de manière claire les ambitions sociales et spatiales portées par la pensée moderniste. La générosité de ses espaces ouverts, la présence de pilotis au rez-de-chaussée de certains immeubles, la composition plastique de l'ensemble et la richesse de ses circulations en font un terrain privilégié pour interroger la relation entre architecture et collectif. La Cité Modèle propose également une grande variété d'espaces intermédiaires. Ce point est central, car ces espaces, comme nous l'avons vu dans la partie théorique, peuvent devenir des lieux potentiels d'interactions quotidiennes.

La Cité Modèle a aussi connu une évolution particulière. Ses différentes phases de construction, puis de transformation et de rénovation, ont progressivement modifié son organisation et l'ont éloignée du plan d'origine de 1958. Cette histoire rend le site particulièrement riche à analyser. Elle permet de comprendre comment les transformations successives ont influencé les usages, les parcours, les équipements et les formes possibles de vie collective.

L'objectif de ce tome n'est donc pas seulement de retracer l'histoire de la Cité Modèle ou d'en analyser la valeur patrimoniale. Il s'agit surtout de la considérer comme un terrain d'expérimentation. À partir de ce cas d'étude, le projet cherchera à tester les conditions spatiales capables de soutenir les dynamiques collectives aux différentes échelles développées dans la partie théorique

⁶³ Bernard, P et al. 2012

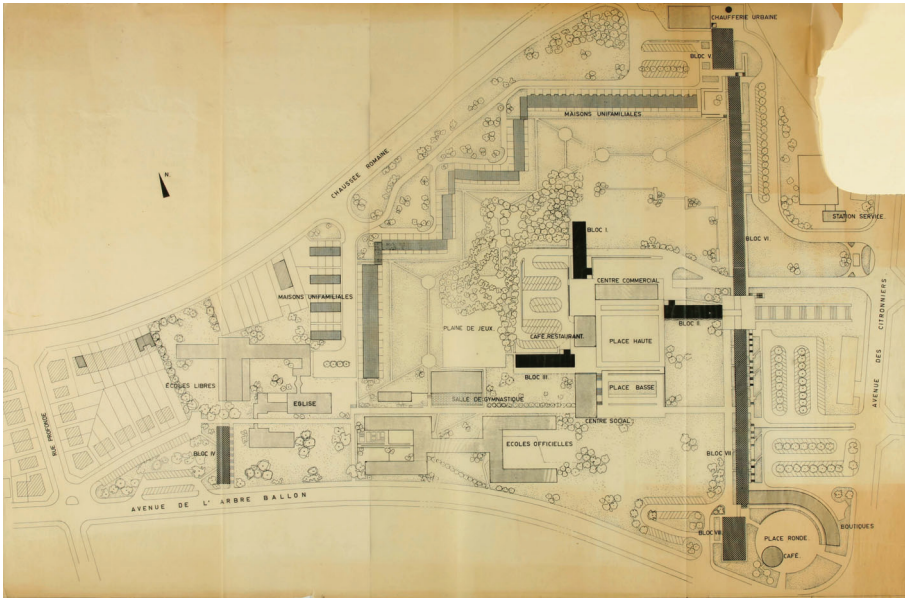


Fig. 31 - Plan initial de la Cité Modèle (1958)

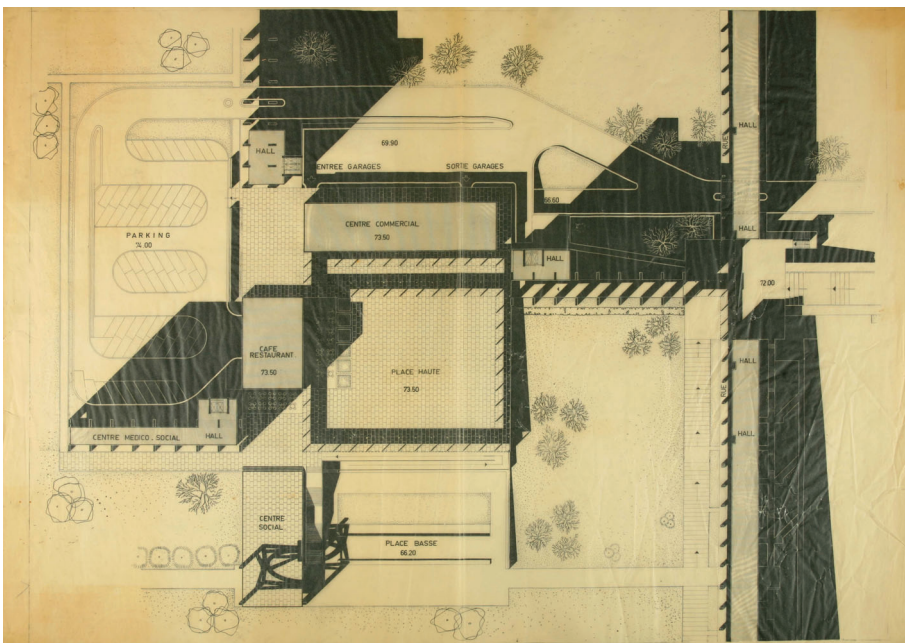


Fig. 32 - Les place haute et basse avec les équipements initialement prévus

6.1 PRÉSENTATION HISTORIQUE, SOCIALE ET CONTEXTUELLE DU CAS D'ÉTUDE

Un projet né dans le contexte de l'Expo 58

Le projet voit le jour en 1956, sous le nom de CM58, dans un contexte d'après-guerre marqué par une crise importante du logement à Bruxelles et, plus largement, en Europe. Il est porté par Fernand Brunfaut, alors président du Foyer Laekenois et militant socialiste.

Le nom CM58 traduit clairement l'ambition du projet. Il s'agit de créer, à l'occasion de l'Exposition universelle de 1958, une vitrine de ce que le logement social moderne peut offrir de plus ambitieux. La Cité devait montrer une nouvelle manière d'habiter, plus confortable, plus rationnelle et plus collective. Elle avait donc vocation à servir de modèle. C'est précisément de cette ambition que naît son nom : la Cité Modèle.

Une équipe à l'image de la Belgique

Pour mener à bien ce projet ambitieux, une équipe d'architectes est constituée. Les architectes sont choisis à la fois pour leurs réalisations passées, pour leur adhésion aux principes du Mouvement moderne, mais aussi dans le souci de former une équipe représentative des trois régions du pays⁶⁴.

Cette équipe réunit notamment Victor Coolens, Jean Van Doosselaere, René Panis, Renaat Braem, le groupe Structure représenté par Raymond Stenier, Jacques Boseret-Mali, Louis Van Hove, ainsi que le groupe L'Équerre composé d'Émile Parent, Edgard Klutz, Paul Fitschy et Albert Thibaux. Parmi eux, Renaat Braem se distingue rapidement par la force de ses idées et par la qualité de ses représentations dessinées. Son regard marque profondément l'imaginaire du projet.

Le plan de 1958 : une ville dans la ville

Le plan de 1958 témoigne de la richesse du programme initialement prévu. La Cité Modèle n'est pas pensée comme un grand ensemble monofonctionnel uniquement destiné au logement. Elle devait offrir, en plus de logements dotés du confort moderne, tout un ensemble d'équipements : écoles, commerces, centre sportif, église, espaces collectifs, le tout implanté dans un écrin de nature.

La Cité est ainsi imaginée comme une véritable « ville dans la ville ». Les équipements publics et les lieux de centralité sont principalement organisés autour de la place Haute, de la place Ronde et le long d'un axe principal, surnommé par l'équipe d'architectes « l'axe culturel ». Le collectif y est donc pensé à la fois par le logement, par les espaces ouverts, par les circulations et par les équipements.

⁶⁴ Bernard, P. et al. 2012



Fig. 33 - La maquette présentée à l'expo 58



Fig. 34 - L'équipe d'architectes du projet CM58 posant fièrement devant la maquette de l'expo 58

Un autre élément fort du projet apparaît dans les plans : la volonté de créer un ensemble capable de se protéger du chaos de la ville traditionnelle. Cette intention se matérialise notamment dans la position des barres 6 et 7, qui agissent comme une forme de muraille face à une ville jugée désordonnée. La Cité Modèle affirme ainsi sa différence. Elle se construit comme un îlot d'ordre, de clarté et de modernité.

Du modèle à la désillusion

Le projet devait être prêt pour l'Exposition universelle de 1958. Pourtant, les travaux prennent du retard, s'allongent et coûtent cher. Au moment de l'Expo, les bâtiments 1, 2 et 3 ainsi que le centre culturel sont encore au stade du gros œuvre. Une maquette est alors présentée à la place de la cité réalisée.

La construction se poursuit ensuite par phases successives, transformant progressivement la nature même du projet. Les contraintes économiques jouent ici un rôle déterminant. Ce qui devait être une vitrine de modernité et un exemple d'habitat social complet glisse peu à peu vers une logique de rentabilité.

Pour des raisons budgétaires et à la suite de changements politiques, la plupart des équipements publics initialement prévus sont supprimés. Les écoles, la salle de gymnastique, les commerces et l'église disparaissent du programme. La Cité Modèle bascule alors vers une opération beaucoup plus résidentielle. Afin d'augmenter la capacité locative, les maisons individuelles sont remplacées en 1972 par des immeubles d'appartements, notamment les blocs 9 à 12, de qualité plus faible. La hauteur de certains bâtiments est également revue à la hausse pour ajouter des logements supplémentaires⁶⁵.

Cette réalisation partielle a un impact direct sur la vie collective du site. Les équipements devaient constituer le support programmatique du collectif. Ils permettaient à la cité de ne pas être seulement un ensemble de logements, mais de fonctionner comme une véritable ville dans la ville. Leur absence déplace le fonctionnement de la Cité Modèle vers une logique plus résidentielle, dans laquelle les espaces ouverts, les circulations et les lieux intermédiaires doivent parfois porter seuls une ambition collective qui devait initialement être soutenue par des services, des commerces et des lieux d'activité.

Désengagement, dégradation et changement d'image

À partir des années 1970, la critique du modernisme, l'évolution des politiques du logement, la diminution des moyens d'entretien et la transformation du peuplement modifient progressivement l'image du site. Le modèle des grands ensembles est remis en question. La Cité Modèle n'échappe pas à ce mouvement.

⁶⁵ Bernard, P. et al. 2012

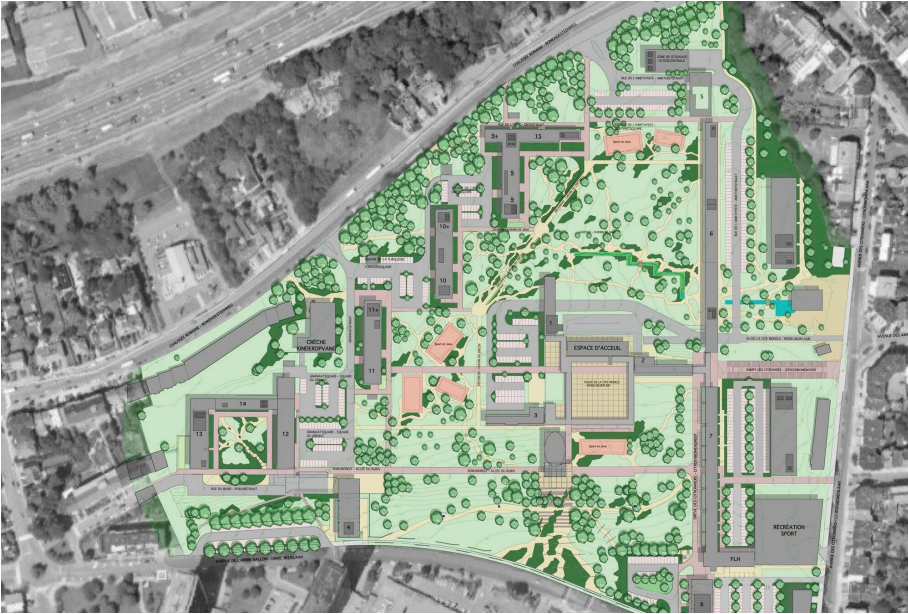


Fig. 35 - Masterplan de 2006

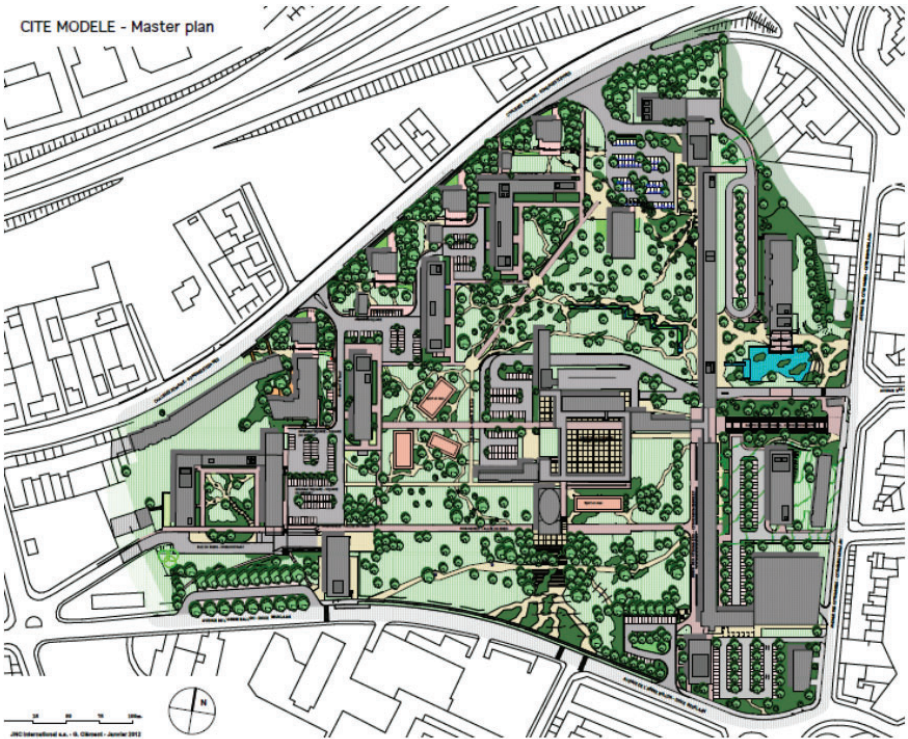


Fig. 36 - révision du Masterplan de 2006

Les contraintes budgétaires entraînent une diminution de l'entretien et un désengagement progressif des pouvoirs publics. Dans le même temps, l'image des grands ensembles modernistes se dégrade dans les médias et dans l'imaginaire collectif. Ces ensembles, autrefois présentés comme des réponses modernes à la crise du logement, deviennent progressivement associés à la relégation, à la monotonie ou à l'échec du projet moderniste.

Cette évolution transforme également la manière de gérer le site. L'ambition initiale d'un projet social et urbain complet laisse progressivement place à une approche plus administrative, centrée sur la gestion d'un parc de logements. Le collectif, qui devait être soutenu par une organisation spatiale et programmatique ambitieuse, devient plus fragile.

Rénovations et nouvelles constructions

À partir des années 2000, le regard porté sur les grands ensembles évolue lentement. Après plusieurs décennies de stigmatisation, chercheurs, architectes et institutions publiques commencent à reconsidérer leur valeur patrimoniale et urbaine. Une volonté de réhabiliter plutôt que de remplacer se développe, notamment sous l'impulsion de la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale.

En 2006, face à la dégradation du site, le Foyer Laekenois, en collaboration avec la SLRB, commande un masterplan à un collège d'architectes composé des bureaux Archi+I, A33, Jan Maenhout et Wessel de Jonge⁶⁶.

En 2008, une première intervention porte sur le paysage afin d'ouvrir la Cité Modèle vers l'avenue de l'Arbre Ballon. Réalisée par le paysagiste Gilles Clément et JNC International, elle prend la forme d'un escalier végétalisé permettant de retravailler les accès, les circulations et l'image de cette zone.

La même année, le centre culturel et son toit plat, initialement pensé comme une terrasse ouverte sur le paysage bruxellois, sont surmontés d'une extension réalisée par Eugene Liebaert. Celle-ci vient occuper l'emplacement du monument à l'angle droit imaginé par Braem, mais jamais construit.

En 2009, à peine trente-deux ans après leur construction, les bâtiments 9 à 12 sont rénovés et agrandis. Cette intervention s'accompagne de l'ajout des blocs 13 à 15, qui densifient la partie nord de la cité. Cette densification rend l'ensemble moins poreux du côté de la chaussée Romaine, mais elle permet aussi de mieux protéger le site du vent et du bruit du Ring⁶⁷.

En 2015, la construction des immeubles 16 et 17 vient affirmer la limite est de la Cité et la protéger des typologies de la ville traditionnelle. Suivent ensuite les immeubles 18 à 21, ainsi qu'une crèche, toujours du côté nord, dans cette volonté de renforcer la limite le long de la chaussée Romaine. Plus récemment, la construction de la bibliothèque

⁶⁶ Archi+I et al. 2006

⁶⁷ Ibid.

Brunfaut et d'une maison de quartier sur la place Haute vient réintroduire des fonctions collectives là où des commerces étaient initialement prévus .

Influence sur le collectif et état actuel

Cette lecture historique permet de mieux comprendre l'écart entre les ambitions initiales et le projet réellement construit. Elle montre aussi comment les transformations successives ont modifié les conditions du collectif à la Cité Modèle.

Les espaces qui devaient être activés par des équipements ou des commerces ont parfois perdu leur rôle initial. Les parcours, les places et les espaces ouverts ont conservé une force spatiale importante, mais sans toujours bénéficier des usages capables de les rendre vivants. Certains lieux sont devenus des espaces de passage. D'autres sont devenus des lieux d'évitement.

Même si la Cité Modèle commence aujourd'hui à retrouver certains équipements, ceux-ci restent encore peu nombreux et parfois insuffisamment articulés au quartier. Leur dispersion rend leur lecture difficile. Ils fonctionnent encore souvent de manière monofonctionnelle, alors qu'ils pourraient davantage superposer les usages et créer des situations plus riches, capables de favoriser la rencontre, la mixité et les dynamiques collectives.

6.2 ANALYSE ET CRITIQUE DU MASTERPLAN DE 2006

Le masterplan de 2006 constitue un document important dans l'histoire récente de la Cité Modèle. Il cherche à établir une vision d'ensemble pour les futures transformations, rénovations et extensions du site. Il met en valeur plusieurs qualités existantes de la cité : son unité architecturale, son caractère de parc, sa transparence, ainsi que la valeur urbanistique et architecturale du projet initial⁶⁸.

L'objectif ici n'est pas de critiquer le masterplan de manière générale, mais de le relire à travers la thématique de ce TFE : la question du collectif.

Une lecture claire, mais trop fragmentée

Le masterplan reconnaît bien la valeur urbanistique et architecturale de la Cité Modèle. En revanche, il peine davantage à reconnaître les valeurs d'usage, le vécu et les dynamiques collectives comme de véritables leviers de projet. Ces éléments apparaissent souvent comme des données à prendre en compte, mais rarement comme des ressources capables de structurer l'intervention.

Le document s'organise autour de quatre catégories principales : le Core, correspondant aux bâtiments 1 à 8 de l'ensemble initial ; le Ring, formé par les extensions périphériques

68 Archi+I et al. 2006

; les Inbetweens, qui regroupent les équipements ; et le Carpet, correspondant au projet paysager.

Cette organisation permet une lecture claire du site. Elle a cependant tendance à séparer le logement, les équipements, le paysage et les extensions en couches distinctes, alors que le collectif se construit précisément dans leur articulation. C'est là que se situe une première limite.

Les espaces intermédiaires sous évalués

Cette approche produit une contradiction. Le masterplan affirme vouloir prendre en compte les besoins des habitants, mais il continue à raisonner principalement à partir d'objets spatiaux : bâtiments, paysage, équipements, voiries. Les seuils, les halls, les pieds d'immeuble, les galeries, les pilotis ou les abords des équipements restent peu considérés comme des lieux à part entière.

Or ce sont précisément ces espaces intermédiaires qui portent une grande partie des relations quotidiennes. Ils ne sont ni totalement privés, ni pleinement publics. Ils sont souvent traversés, parfois évités, parfois appropriés. Leur rôle est donc essentiel pour comprendre comment le collectif peut se construire dans l'usage.

Les objectifs définis pour le Core sont révélateurs de cette limite. Le masterplan y met en avant la conservation maximale du concept architectural initial, l'amélioration des logements, l'accessibilité et la rénovation des façades. Ces objectifs sont nécessaires. Mais ils restent principalement techniques. Les halls, les seuils et les circulations y sont vus comme des éléments fonctionnels à améliorer, plutôt que comme des dispositifs relationnels capables de soutenir des formes de coprésence.

Les équipements : des centralités à articuler

La logique des Inbetweens constitue la principale réponse du masterplan à la question des équipements collectifs. Le document identifie plusieurs nœuds stratégiques où des fonctions pourraient être ajoutées afin de renforcer l'offre en matière d'équipements⁶⁹.

Cette stratégie est pertinente, mais elle reste incomplète. Elle insiste sur la localisation des équipements, sans développer suffisamment leur articulation avec le quartier. Or un équipement ne devient pas automatiquement une infrastructure sociale parce qu'il est présent. Il le devient lorsque ses seuils, ses abords, ses accès et ses relations aux parcours quotidiens sont pensés comme des espaces de coprésence.

C'est précisément cette épaisseur d'usage qui reste peu développée dans le masterplan. Les grands équipements risquent alors de fonctionner comme des objets ajoutés au site, plutôt que comme des lieux capables de structurer réellement les pratiques collectives.

69 Archi+I et al. 2006

Perméabilité, lisibilité et ouverture urbaine

À l'échelle urbaine, la logique du Ring révèle une autre tension. En cherchant à protéger l'identité moderniste de l'ensemble, le masterplan tend parfois à renforcer le caractère introverti de la Cité Modèle.

La perméabilité ne peut pourtant pas se limiter aux accès et aux circulations. Elle engage aussi la lisibilité, la visibilité et la capacité d'un lieu à inviter. Un quartier peut être techniquement accessible, tout en restant difficile à comprendre ou peu accueillant pour les personnes extérieures. Dans le cas de la Cité Modèle, travailler l'ouverture suppose donc de clarifier les entrées, de rendre les équipements plus visibles et de créer des parcours qui donnent réellement envie de traverser le site.

Les réalités vécues comme ressources de projet

Le masterplan intègre pourtant certaines données importantes sur les habitants. Il mentionne notamment les problèmes liés aux halls d'entrée, aux remises communes, aux déchets, au vandalisme, au manque de place dans les débarras ou aux boxes vélos. Ces éléments sont précieux, car ils montrent que les enjeux du collectif se jouent souvent dans des questions très concrètes : qui entre ? Où stocker ? Où se rencontrer ? Comment se sentir en sécurité ? Comment reconnaître son immeuble ?

Cependant, ces observations restent davantage des constats que des principes structurants. Les espaces évités, les lieux déjà appropriés, les usages informels, les raccourcis, les détournements ou les formes de sociabilité existantes ne sont pas réellement cartographiés. Le collectif vécu apparaît donc de manière indirecte, sans être pleinement reconnu comme une ressource de projet.

Le masterplan reste ainsi partiel au regard de la thématique de ce travail. Le collectif y apparaît plutôt comme une conséquence attendue de la rénovation, et non comme un principe opératoire traversant toutes les échelles du projet.

Le relevé photographique comme outil complémentaire

Le masterplan est intéressant pour son analyse du bâti, de l'histoire et de la structure générale du site. Il reste cependant parfois trop attaché à l'énonciation de données. Certains constats pourraient pourtant devenir de véritables leviers de projet.

Il semble donc nécessaire de compléter cette lecture par une analyse plus attentive des réalités vécues au sein de la Cité Modèle. La photographie, les entretiens et le temps passé sur place deviennent alors des outils essentiels. Ils permettent de révéler ce qui échappe souvent aux documents techniques : les usages ordinaires, les appropriations, les espaces évités, les lieux d'attachement ou les formes de présence discrètes.

Ainsi, l'analyse du masterplan permet de préciser la posture du projet. Il ne s'agit pas de produire un nouveau plan directeur qui imposerait une nouvelle organisation du collectif depuis le haut. Il s'agit plutôt de compléter la logique du masterplan par une lecture plus attentive aux usages, aux espaces intermédiaires et aux pratiques habitantes.



Fig. 37 - Usages : Oscillation, événement artistique au sein de la Cité Modèle



Fig. 38 - L'escalier paysager dessiné par Gilles Clement, Cité Modèle



Fig. 39 - Relation forte entre les bâtiments et le paysage, Cité Modèle



Fig. 40 - Les pilotis permettent de garder des vues dégagées sur le parc

6.3 IDENTIFICATION DES PARTICULARITÉS PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES DU CAS D'ÉTUDE

L'ambition sociale de la Cité Modèle peut se lire directement dans son architecture. Le projet reprend plusieurs principes associés au modernisme : pilotis, toit-terrasse, fenêtre en bandeau, plan libre et mur rideau. À cela s'ajoutent des caractéristiques propres aux grands ensembles, comme l'implantation dans un parc, la préfabrication, la répétition, la séparation des flux et la place donnée aux espaces ouverts⁷⁰.

Ces éléments ne doivent pas être compris uniquement comme des signes formels. Ils participent à la construction d'un cadre de vie collectif. La libération du sol, l'ouverture des vues, l'association entre logements, équipements et paysage traduisent une volonté de dépasser le simple logement pour produire un environnement complet.

Une cité-parc introvertie

La première particularité du site est son implantation. La Cité Modèle prend place sur un vaste îlot triangulaire, délimité par l'avenue de l'Arbre Ballon, la chaussée Romaine et l'avenue des Citronniers. Cette implantation contribue à produire un site relativement introverti.

Cette condition est ambiguë. D'un côté, elle protège le quartier et renforce son caractère de cité-parc. De l'autre, elle limite son ouverture vers l'extérieur et complique ses connexions avec les alentours.

Le parc est pourtant considéré comme un espace public. Dans les faits, il peine encore à inviter des usagers extérieurs à le traverser ou à profiter de ses espaces. La revalorisation des accès, le travail sur les cheminements et la visibilité des centralités apparaissent donc comme des enjeux importants pour ouvrir davantage la cité.

Le paysage comme qualité et comme fragilité

Le paysage constitue l'une des qualités les plus souvent mises en avant par les habitants. Les tours et les barres s'implantent dans un vaste espace vert, pensé comme une trame continue reliant les différentes typologies de bâtiments.

Ici, le paysage n'est pas un simple décor. Il apporte de la lumière, de l'air, des vues et des espaces disponibles pour différents usages. Mais cette générosité pose aussi question. Comme nous l'avons vu dans la partie théorique, des espaces trop ouverts ou trop vastes peuvent parfois être difficiles à habiter. Ils sont alors davantage traversés qu'appropriés.

70 Archi+I et al. 2006



Fig. 41 - Pilotis du bloc 2 et leur transparence, Cité Modèle



Fig. 42 - Balade architecturale, matérialisé par une asphalte rouge



Fig. 43 - La taille monumentale de la place Haute

Les pilotis et la libération du sol

Les pilotis constituent l'une des caractéristiques les plus visibles de la Cité Modèle. Au-delà de la libération du sol, ils donnent aux rez-de-chaussée des immeubles un caractère plus public. Par la transparence qu'ils produisent, ils ouvrent les vues et permettent une lecture continue du paysage.

Cette qualité est importante. Elle peut cependant devenir fragile lorsque ces espaces ne sont pas accompagnés d'usages clairs. Les pilotis peuvent alors rester dans une ambiguïté difficile à habiter : trop publics pour être appropriés par les habitants de l'immeuble, mais pas assez adressés pour devenir de véritables espaces collectifs de quartier.

Parcours, coursives et promenade architecturale

La Cité Modèle se distingue également par la richesse de ses parcours. Coursives, rampes, escaliers, rues couvertes, galeries et auvents organisent une série de relations entre le bâti, le sol et le paysage. Ces espaces permettent d'articuler les différentes échelles du site.

Cette richesse se retrouve dans la promenade architecturale imaginée par les concepteurs. Le projet initial prévoyait un véritable « fil rouge », matérialisé par un asphalte rouge traversant l'espace public extérieur, les galeries, les sentiers, les parvis, l'axe culturel, les places, les plans inclinés et les escaliers. La Cité Modèle proposait donc une expérience spatiale fondée sur le parcours.

La topographie renforce cette qualité. Le site présente une différence de niveau importante, avec laquelle les architectes ont travaillé, notamment en adaptant certains bâtiments à la pente. Cette diversité constitue une qualité patrimoniale forte. Elle produit toutefois aussi des difficultés contemporaines. Certains parcours manquent de lisibilité, et les dénivelés compliquent l'accès des personnes âgées ou à mobilité réduite⁷¹.

Places, centralités et espaces d'évitement

Les places constituent une autre particularité importante. La place Haute devait être animée par des commerces et un café-restaurant. Son manque d'animation actuel limite aujourd'hui sa capacité à devenir une véritable centralité quotidienne.

À l'inverse, certains espaces sont trop peu visibles. Les parkings, les arrière-zones ou certaines circulations peu adressées manquent de contrôle social informel. La place Ronde, quant à elle, illustre une autre fragilité. Pensée comme une véritable entrée du site, elle devait fonctionner comme un seuil urbain entre la Cité Modèle et son environnement. Elle est aujourd'hui largement marquée par le stationnement, ce qui affaiblit son rôle d'accès et de centralité.

71 Bernard, P. et al. 2012

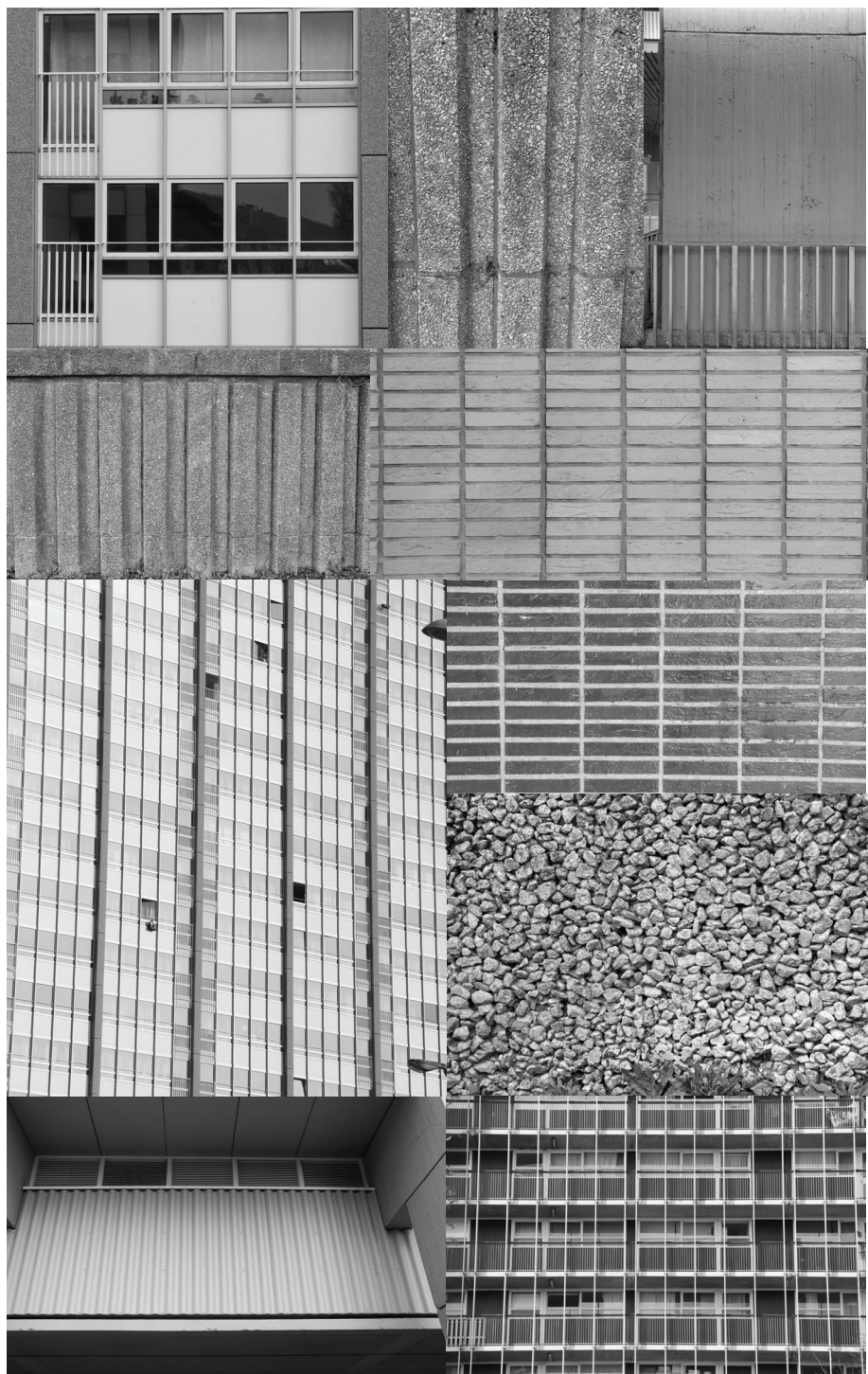


Fig. 44 - Matérialité, Cité Modèle

Matérialité, détails et identité du lieu

Les matériaux, les détails et la composition d'ensemble participent également à la valeur patrimoniale du site. Les auvents en béton, les murs de soutènement, les galeries, les socles et les pilotis témoignent d'une recherche de continuité entre architecture et paysage.

L'orthogonalité du plan, la rigueur des volumes, l'équilibre entre tours et barres, les vues cadrées et les effets de perspective composent une esthétique plastique singulière. Cette monumentalité peut parfois paraître abstraite ou distante. Elle constitue pourtant un support d'identité. Mieux valorisée, elle pourrait participer à construire une image plus positive de la cité.

Des particularités à réactiver

Les particularités patrimoniales de la Cité Modèle ne doivent donc pas être vues comme des éléments figés. Elles peuvent au contraire être considérés comme des supports disponibles.

Les pilotis peuvent devenir des rez-de-chaussée actifs. Les places peuvent retrouver un rôle de centralités animées. Les parcours peuvent devenir des lieux de rencontre. Les toitures peuvent accueillir des espaces collectifs. Les équipements peuvent fonctionner comme des infrastructures sociales. Les détails matériels peuvent devenir des repères d'identité.

C'est dans cette lecture que la Cité Modèle devient un terrain de projet particulièrement riche. Elle ne demande pas seulement à être conservée. Elle demande à être réinterprétée, ajustée et réactivée à partir de ce qu'elle porte déjà.

6.4 PROJET

L'analyse de la Cité Modèle met en évidence un enjeu central : réactiver le collectif sans reproduire l'utopie initiale ni effacer l'histoire du site. Le projet s'appuiera donc sur l'existant, ses qualités spatiales, ses usages et ses fragilités, afin de révéler ce qui peut encore devenir support de vie collective.

L'objectif n'est pas d'imposer une nouvelle organisation depuis le haut comme l'on fait les modernistes, mais de créer les conditions d'une appropriation progressive par les habitants. La démarche conceptuelle repose ainsi sur une intervention graduée, depuis le seuil du logement jusqu'aux centralités de quartier.

Les halls, les pilotis, les rez-de-chaussée, les parcours, les places et les équipements sont considérés comme des potentialités, capables d'articuler les différentes échelles du collectif. Le projet vise à transformer ces espaces parfois traversés, indéfinis ou sous-utilisés en lieux habitables, lisibles et appropriables.

La mutualisation constitue également un levier important, à travers l'introduction d'espaces partagés : buanderies, ateliers, locaux partagés, café de quartier ou espaces polyvalents. Ces interventions ne cherchent pas à produire artificiellement du lien, mais à rendre possibles des situations répétées de coprésence, d'entraide et de rencontre.

Enfin, le projet entend valoriser à la fois le patrimoine bâti et le patrimoine vécu de la Cité Modèle. Il s'agit de renforcer son image, de soutenir la fierté d'habiter et de montrer que les grands ensembles modernistes peuvent encore devenir des supports pour penser les formes contemporaines du vivre-ensemble.

7 BIBLIOGRAPHIE

- Amin, Ash. 2008. « Collective Culture and Urban Public Space ». *City* 12 (1) : 5-24.
- Bacqué, Marie-Hélène, et Yves Sintomer. 2001. « Gestion de proximité et démocratie participative ». *Les Annales de la recherche urbaine* 90 (1) : 147-155.
- Becker, Howard S. 2007. *Telling About Society*. Chicago : University of Chicago Press.
- Bernard, Pierre, Isabelle de Pange, Jean-Michel Leclercq, et Sarah Moutury. 2012. *La Cité Modèle à Bruxelles : Vie(s) d'un grand projet*. Bruxelles : Éditions Aparté.
- Bourdieu, Pierre. 1980. « Le capital social ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 31 : 2-3.
- Certeau, Michel de. 1980. « Marches dans la ville ». Dans *L'invention du quotidien*, vol. 1 : Arts de faire, 157-171. Paris : Union générale d'éditions.
- Certeau, Michel de. 2002. *The Practice of Everyday Life*. Berkeley : University of California Press.
- Chamboredon, Jean-Claude, et Madeleine Lemaire. 1970. « Proximité sociale et distance spatiale. Les grands ensembles et leur peuplement ». *Revue française de sociologie* 11 (1) : 3-33.
- Choay, Françoise. 1965. *L'urbanisme, utopies et réalités : une anthologie*. Paris : Éditions du Seuil.
- Choay, Françoise. 1992. *L'allégorie du patrimoine*. Paris : Éditions du Seuil.
- Cupers, Kenny. 2014. *The Social Project: Housing Postwar France*. Minneapolis : University of Minnesota Press.
- Depardon, Raymond. 2010. *La France de Raymond Depardon*. Préface de Bruno Racine. Paris : Seuil / Bibliothèque nationale de France.
- Druot, Frédéric, Anne Lacaton, et Jean-Philippe Vassal. 2007. *PLUS : La vivienda colectiva - Territorio de excepción*. Barcelone : Gustavo Gili.
- Epstein, Renaud. 2013. *La rénovation urbaine : démolition-reconstruction de l'État*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Fourcaut, Annie. 2006. « Les grands ensembles ont-ils été conçus comme des villes nouvelles ? ». *Histoire urbaine* 17 (3) : 7-25.
- Foyer Laekenois. 2017. *La Cité Modèle à Bruxelles : une histoire qui se prolonge*. Dossier de présentation. Bruxelles : Foyer Laekenois, 9 juin 2017.

Gehl, Jan. 2011. *Life Between Buildings: Using Public Space*. Washington, DC : Island Press.

Geurs, Karst T., et J. Ritsema van Eck. 2001. *Accessibility Measures: Review and Applications*. Utrecht : Rijksinstituut voor Volksgezondheid en Milieu.

Granovetter, Mark. 1973. « The Strength of Weak Ties ». *American Journal of Sociology* 78 (6) : 1360-1380.

Habraken, N. John. 1972. *Supports: An Alternative to Mass Housing*. Londres : Architectural Press.

Hertzberger, Herman. 1993. *Lessons for Students in Architecture*. Rotterdam : 010 Publishers.

Jacobs, Jane. 1995. *Déclin et survie des grandes villes américaines*.

Jencks, Charles. 1977. *The Language of Post-Modern Architecture*. Londres : Academy Editions.

Klinenberg, Eric. 2018. *Palaces for the People: How Social Infrastructure Can Help Fight Inequality, Polarization, and the Decline of Civic Life*. New York : Crown Publishing Group.

Kronental, Laurent. 2016. *Souvenir d'un Futur*. Série photographique. Consulté le 12 mars 2026. <https://www.laurentkronental.com/Souvenir-d%27un-Futur/1>

Le Corbusier. 1923. *Vers une architecture*. Paris : Crès.

Le Corbusier. 1943. *La Charte d'Athènes*. Paris : Plon.

Ledent, Gérald. 2014. *Potentiels relationnels : Étude des relations spatiales et sociales au sein de la Cité Modèle à Bruxelles*. Thèse de doctorat, Université catholique de Louvain.

Ledent, Gérald. 2025. *LARCB2231 : histoire et portée politique*.

Lefebvre, Henri. 1968. *La vie quotidienne dans le monde moderne*. Paris : Gallimard.

Lefebvre, Henri. 1968. *Le droit à la ville*. Paris : Anthropos.

Lefebvre, Henri. 1974. *La production de l'espace*. Paris : Anthropos.

Maenhout, Jan, A33, Van den Bergh, NV SWK, ESSA, et Estraco. 2006. *Cité Modèle – Modelwijk, Laeken – Laken : Masterplan 2006*. Bruxelles, 28 août 2006.

Mumford, Eric Paul. 2000. *The CIAM Discourse on Urbanism, 1928-1960*. Cambridge, MA : MIT Press.

- Newman, Oscar. 1972. *Defensible Space: Crime Prevention Through Urban Design*. New York : Macmillan.
- Norberg-Schulz, Christian. 1991. *Genius Loci: Towards a Phenomenology of Architecture*. New York : Rizzoli.
- Panerai, Philippe, Jean Castex, et Jean-Charles Depaule. 1997. *Formes urbaines : de l'îlot à la barre*. Marseille : Parenthèses.
- Perspective.brussels. 2024. *État des lieux des équipements*. Bruxelles : Bureau bruxellois de la planification.
- Pink, Sarah. 2013. *Doing Visual Ethnography*. 3e éd. Londres : Sage.
- Schaut, Christine. 2017. « Tout au nord des tropiques : une architecture moderne à Bruxelles ». Clara. Consulté sur Cairn.info.
- Scott, James C. 1998. *Seeing Like a State: How Certain Schemes to Improve the Human Condition Have Failed*. New Haven : Yale University Press.
- Sennett, Richard. 2012. *Together: The Rituals, Pleasures and Politics of Cooperation*. New Haven : Yale University Press.
- Sennett, Richard. 2018. *Bâtir et habiter : Pour une éthique de la ville*. Traduit par Odile Demange. Paris : Albin Michel.
- Smith, Laurajane. 2006. *Uses of Heritage*. Londres : Routledge.
- Vadelorge, Loïc. 2006. « Grands ensembles et villes nouvelles : des représentations sociologiques croisées ? ». *Histoire urbaine* 17 (3) : 101-118.
- Van den Bergh, Steven. 2002. *The Monumental Dimension of the Heysel Parkwijk: The « Modellwijk » by Renaat Braem, 1958-1964*. Master's thesis, Katholieke Universiteit Leuven, Raymond Lemaire International Centre for Conservation.
1. Wacquant, Loïc. 2007. « Territorial Stigmatization in the Age of Advanced Marginality ». *Thesis Eleven* 91 (1) : 66-77